



Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"



**Violences,
changeons
notre fusil d'épaule**



EDITO

De la force à la violence,
il n'y a que l'épaisseur
d'une haie **3**

ANALYSE

**Violences, changeons
notre fusil d'épaule**

Le travail social à la racine
de la radicalisation **4**

Créer du lien,
créer de la rupture **8**

Pas toutes anti-terroristes
mais toutes
anti-démocratiques **10**

Faire le vivre... ensemble,
est-ce possible? **13**

Quand la politique
nous fait violenceS... **14**

Pour en savoir plus **15**

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Les allocations familiales,
les femmes y tiennent **16**

Vous avez dit
«Petit menteur»? **17**

VIE DE L'ISCO

Le Familistère de Guise:
une utopie réalisée **18**

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ

L'équipe syndical face
à un acte d'homophobie
sur le lieu du travail **20**

EN RÉGIONS

20

EN BREF

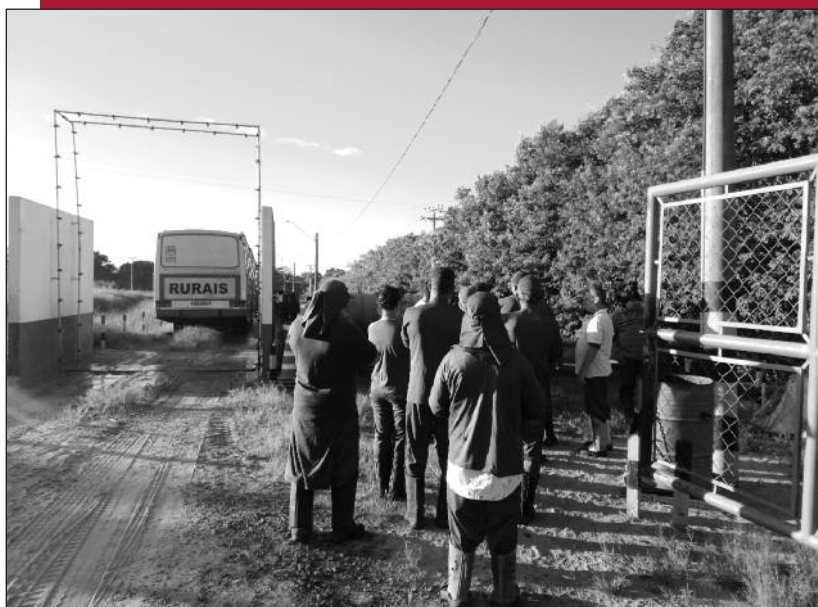
21

AGENDA

22

FICHE PÉDAGOGIQUE

Genre et organisations:
une question de niveaux
et de stratégies



© REPORTAGE PHOTO & 87



© REPORTAGE PHOTO & 87

LE BRÉSIL EN DEUX OU TROIS PHOTOS, QUEL DÉFI!

Une délégation de Solidarité Mondiale s'est rendue sur place fin janvier, ramenant des milliers de photos et autant de souvenirs. Des souvenirs de rencontres et d'échanges avec des personnes confrontées à un quotidien souvent très rude. Qu'elles trient des déchets, cueillent des oranges, pêchent des coquillages... elles nous ont touchés par leur courage et leur espoir d'un lendemain meilleur.

À notre tour maintenant de faire preuve d'un courage et d'une motivation à agir à la hauteur des améliorations nécessaires au fonctionnement du monde. Où l'humain prime face au profit, où la santé prévaut face au rendement... où la protection sociale pour tous devient une priorité. Un autre grand défi! ■

COMITÉ DE RÉDACTION: LAHCEN AIT AHMED, STÉPHANIE BAUDOT, VIRGINIE DELVAUX, FRANCE HUART (COORDINATION), Zoé MAUS, FLORENCE MOUSSIAUX, MICHELE STESSEL, NICOLE TINANT

SECRETARIAT: FRANCINE BAILLET, LYSIANE METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO: LAHCEN AIT AHMED, JOKE CALLEWAERT, VIRGINIE DELVAUX, MADJID FILALI, DURSUN GOK, PAUL-EMMANUEL HENRY, FRANCE HUART, JOSEPH NTAMAHUNGIRO, LAURA PLUMET, CATHERINE POLLARD, JEAN-FRANÇOIS RASSCHAERT, NICOLAS ROELENS

PHOTOS: SOLIDARITÉ MONDIALE, FLORENCE ANTHONIS, STÉPHANIE BAUDOT ET ETIENNE MAHUES

CIEP COMMUNAUTAIRE: TÉL: 02/246.38.41, 42, 43 - FAX: 02/246.38.25 - COURRIEL: COMMUNAUTAIRE@CIEP.BE

EDITEUR RESPONSABLE: VIRGINIE DELVAUX - CHAUSSÉE DE HAECHE 579 - 1030 BRUXELLES

DESIGN: DCL PRINTERS - COURRIEL: DCL.PRINTERS@SKYNET.BE - IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ SANS CHLORE

D

e la force à la violence, il n'y a que l'épaisseur d'une haie¹

PAR VIRGINIE DELVAUX, DIRECTRICE
CIEP-ISCO COMMUNAUTAIRE

Mener une réflexion sur la violence est une affaire complexe. Tout d'abord parce que les manifestations et les expériences liées à la violence sont plurielles et parfois difficilement appréhendables, voire perceptibles. Mais aussi parce que, au CIEP, nous souhaitons l'aborder avec ce qui fait le cœur de notre réalité, notre originalité résidant essentiellement dans la philosophie de notre travail d'éducation populaire et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie émancipatrice, notamment à travers nos formations dans le champ socioculturel.

C'est pourquoi nous avons décidé de cibler notre réflexion autour de ce qu'on nomme en sciences sociales et sciences politiques, la **violence politique** et nous avons cherché à voir comment nous pouvions y apporter un éclairage spécifique.

Pour nous aider à y voir plus clair sur le concept, l'auteur Xavier Crettiez² propose une typologie de la violence basée sur deux axes: d'une part, la violence physique (que l'on peut assez aisément se représenter par la visibilité de l'acte) et, d'autre part, la violence

symbolique. L'auteur se réfère alors à Bourdieu, considérant la violence symbolique comme une violence invisible, c'est-à-dire non reconnue comme une «violence» mais comme un fait allant de soi³. Dans cette typologie, Crettiez décrit plus spécifiquement «la violence d'Etat» qu'il associe à «violence légale»⁴. Philippe Braud, dans son ouvrage *Violences politiques*⁵, précise également le propos en distinguant deux types de violences symboliques: l'atteinte à une identité groupale ou personnelle très investie et l'atteinte aux croyances, aux normes et aux valeurs qui donnent du sens à une société. Cette violence politique, nous pouvons donc assez aisément la constater (la vivre) chez nous sous diverses formes et pas uniquement dans sa dimension sécuritaire. De fait, depuis plus de 15 ans, nos politiques sociales tendent à chercher de plus en plus à normaliser les comportements; nos politiques d'emploi se déclinent de manière culpabilisante et sanctionnante, la manière de concevoir de «l'intégration obligatoire» interpelle, sans parler des débats sur la neutralité qui se cristallisent autour du port du voile, ... Ces formes de violences symboliques -et toutes les autres- participent alors à la compréhension de souffrances identitaires, voire engendrent alors parfois des violences physiques.

Sans chercher à faire le tour de cette question, ce numéro de *L'Esperluette* a choisi de donner la parole à différents

acteurs proposant notamment une pensée réflexive sur le rôle de l'Etat dans l'utilisation de ces violences politiques avec, sans doute, comme le nomme Albert Bastenier, le besoin d'arriver à une nécessaire refondation d'une nouvelle confiance sociale⁶. Nous mettrons également en avant des réflexions issues de pratiques d'animateurs d'action collective de plus en plus acculés à devenir des témoins, voire des coauteurs de certaines formes de violences symboliques et sur les questionnements éthiques que cela pose. Enfin, nous laisserons place aux témoignages montrant la force que peut aussi représenter l'inscription à des processus de formation pour dépasser ces phénomènes de violences (reçues ou véhiculées), pour renforcer la confiance en soi et pour soutenir l'agir collectif.

Soyons donc jardinier: entretenons d'épaisses haies et coupons l'herbe sous le pied de ceux qui pensent que «la violence, c'est comme le reste, plus on s'y adonne, plus on s'y habitue»⁷.

1. Nicolas Massias est diplomate, philosophe et homme de lettres français. Citation reprise de MAS-SIAS, Nicolas, *Pensées et réflexions morales*, 1848.
2. CRETTEZ, Xavier, *Les formes de violences*, Paris, La Découverte, 2008 (Coll. Repères).
3. «(...) inculquer aux jeunes générations des habitus sans lesquels la violence symbolique serait insupportable et donc inacceptable et qui, surtout, feront l'économie de l'usage de la coercition physique. Ces habitus sont ce que l'on peut appeler la culture étatique, le respect-ou crainte - de l'Etat sans lesquels l'autorité a peu de chances de se faire obéir». (p. 952-953) ADDI, Lahouari, «Violences symboliques dans l'œuvre de Bourdieu», dans *Revue française de sciences politiques*, 2001, Vol. 51.
4. Voir aussi M. WEBER dans *Le Savant et le Politique* qui parle de violence légitime de l'Etat.
5. BRAUD, Philippe, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004 (Coll. Points d'essai).
6. BASTENIER, Albert, «Violences et insécurité aujourd'hui», dans *La Revue Nouvelle*, mai-juin 2008.
7. HUSTON, Charlie, *Le paradis (ou presque)*, Paris, Le Seuil, 2001.

Violences, changeons notre fusil d'épaule

Le travail social à la racine de la radicalisation

PAR LAHCEN AIT AHMED
ET FRANCE HUART, PERMANENTS
CIEP-ISCO COMMUNAUTAIRE

Les récents attentats meurtriers à Paris et les menaces terroristes en Belgique ont à nouveau mis en lumière la délicate question de la radicalisation violente des jeunes Belges, leurs départs et leurs retours de Syrie. Que faut-il faire? Pourquoi ces jeunes se radicalisent et partent-ils? Quelles sont les initiatives mises en place par l'associatif, le pouvoir public face à ce phénomène? En tant que travailleurs sociaux, comment travailler avec ces jeunes qui sont à la limite de conduites à risques?

Pour apporter des réponses à ces questions, nous avons rencontré Younous Lamghari, chercheur et «observateur ethnographe» depuis plusieurs années qui s'est penché, notamment, sur la radicalisation des jeunes à Bruxelles¹. Il a également animé différentes formations à destination des travailleurs sociaux. Son témoignage démontre toute la pertinence de la formation pour prendre distance face au

phénomène, déconstruire les représentations, les «allants de soi» mais aussi pour cerner les racines de cette radicalisation, tout en se référant à l'histoire des processus migratoires et aux espaces de socialisation «islamiques» en Belgique. Pour lui, c'est une évidence: «*Il faut travailler sur les causes profondes de la restructuration de nos sociétés et donc agir impérativement au tout début, en prévention*». C'est donc un travail spécifique de prévention qui doit être mené, notamment, par les travailleurs sociaux, et en collaboration avec les parents, les écoles, les associations locales et de jeunes. Cet article est notamment basé sur les propos échangés avec Younous Lamghari.

QU'EST-CE QUE LA RADICALISATION?

Il est important de comprendre le concept de radicalisation dans le contexte actuel du terrorisme. La radicalisation est le «processus de développement de croyances extrêmes et d'idéologies qui remettent en question le statu quo et rejettent le compromis»². Ce phénomène est aujourd'hui de plus en plus associé (et

même parfois réduit) à l'adjectif «islamique» et «terrorisme», alors que la définition est beaucoup plus générale.

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX FACE À LA RADICALISATION

Animateurs dans une association ou agents de prévention dans une institution publique locale, de nombreux travailleurs sociaux connaissent, de près ou de loin, des jeunes ou des moins jeunes qui se radicalisent. Une minorité d'entre eux sont partis combattre en Syrie; certains sont rentrés.

Pour ces travailleurs sociaux, cette situation est perturbante: en effet, ils ont pour «mission» d'accompagner les jeunes et de maintenir le lien et la confiance dans le social. Or, face à des cas de radicalisation, ils peuvent avoir l'impression d'avoir échoué professionnellement et d'avoir failli à leur mission. En particulier, lorsqu'il y a eu départ vers les zones de conflit: ce dernier étant synonyme de rupture et de perte de lien. Cette situation est difficile pour eux, car ils se retrouvent en tension entre leur mission de prévention et le sentiment d'avoir mal fait leur travail. Ce sentiment est renforcé par le regard extérieur stigmatisant et



les discours des politiques qui les renvoient à leur responsabilité personnelle: «Vous avez failli! A quoi servez-vous?». Des travailleurs sociaux se défendent, car ils avaient déjà signalé le risque de radicalisation de certains jeunes. C'était également le cas de certains parents.

Entre culpabilité, sentiment d'échec professionnel et personnel, les travailleurs sociaux et éducateurs de rue ont besoin de comprendre cette situation problématique actuelle pour agir préventivement. Les travailleurs et les institutions sociales sont aussi concernés par la recherche de solutions. En outre, il est important de rappeler qu'un travail positif important est réalisé chaque jour avec ces jeunes.

UNE RÉPONSE: LA FORMATION POUR DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Un travail d'observation ethnologique réalisé entre 2012-2014, dans différents quartiers bruxellois et une recherche empirique portant sur le profil des jeunes partis en Syrie sont à l'origine d'un programme de formation destiné aux travailleurs sociaux de différentes communes bruxelloises.

La première activité publique de notre chercheur auprès des travailleurs sociaux a été une intervention dans le cadre d'une table ronde avec les travailleurs de l'asbl «Lutte contre l'Exclusion Sociale de Molenbeek-LES»³. Suite à une rencontre organisée par le Délégué général aux droits de l'enfant, un programme de formation a été co-construit au sein de la spin-off DiverCity (ULB) sur base des attentes et constats des acteurs de terrain. Des formations «Radicalisation» ont été lancées en 2015 pour le service Prévention d'Anderlecht, de Schaerbeek et d'Ixelles, en tenant compte des terrains

d'action: entre Ixelles et Schaerbeek, les publics et les problèmes ethniques sont très différents.

Les participants étaient des travailleurs de terrain: éducateurs de rue, travailleurs sociaux et gardiens de la paix. C'était l'occasion de leur proposer des pistes d'actions et des réflexions pour aborder ces questions qui entourent le phénomène de radicalisation dans le quotidien de l'action sociale.

ATTENTES ET CRAINTES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Certains participants attendaient de cette formation d'avoir une connaissance générale accrue de l'Islam et du Jihadisme, de disposer d'une boîte à outils et de savoir comment on en était arrivé là. Parallèlement à ces demandes, une question revenait souvent: «Pourquoi parle-t-on de l'Islam?». Certains acteurs sociaux de confession musulmane étaient en effet méfiants, craignant une nouvelle stigmatisation.

D'autres acteurs sociaux sont, quant à eux, dans une posture de contestation -qu'il faut bien entendu distinguer d'une véritable rupture avec le système. Ils constatent quotidiennement une série d'injustices sociales et économiques (le phénomène d'identification est également à l'œuvre).

La question déontologique s'invite également dans ce débat puisque les travailleurs sociaux, qui ont construit des liens de confiance avec certains jeunes en particulier, sont confrontés à un dilemme: des jeunes se radicalisent, tiennent des propos radicaux, s'habillent autrement, etc. Que faire? Ces jeunes sont-ils en danger ou sont-ils dangereux? Faut-il collaborer avec d'autres services et institutions? Lesquels? La police?

UNE FORMATION EN QUATRE AXES

Ces formations s'articulaient autour de quatre axes centraux. Dans le premier, il s'agissait de partir des représentations des travailleurs, pour apporter un éclairage théorique sur la question de la radicalisation: expliquer le processus et faire la distinction entre le radicalisme, l'extrémisme et le terrorisme. Le deuxième axe mettait en lumière l'histoire migratoire et les difficultés que rencontrent les personnes de confession musulmane. Dans la troisième partie, l'objectif était de présenter les espaces de socialisation des jeunes musulmans; ce qui permet de donner à la fois des éléments de compréhension des bases de la religion musulmane et de pointer les points de rupture qu'opère le jihadisme avec l'Islam majoritaire. Le dernier axe proposait un modèle intégré qui tente d'expliquer les différentes dimensions qui poussent les jeunes à s'embarquer dans l'aventure jihadiste.

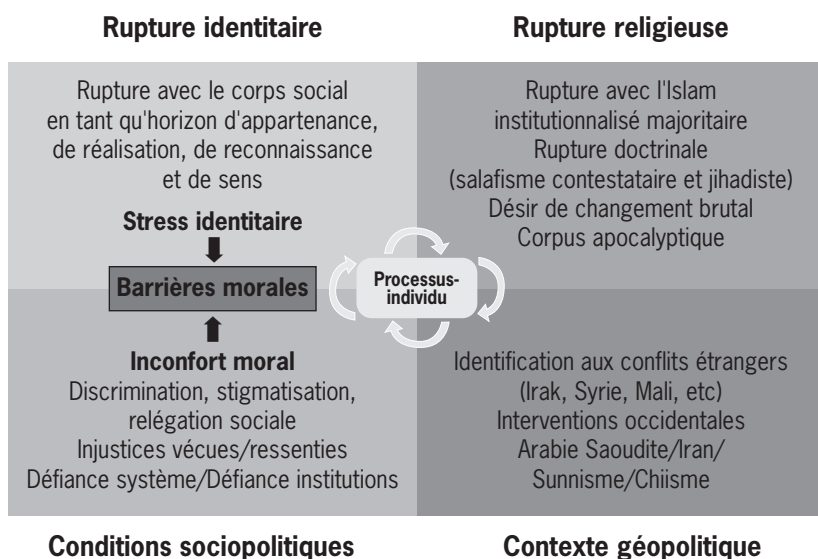
UN MODÈLE PROGRESSIF ET INTÉGRÉ

L'engagement dans un processus de radicalisation violente est progressif. Même si les auteurs ne passent pas nécessairement par tous les stades, cet engagement peut se structurer selon quatre niveaux: (1) sympathisants, (2) adeptes, (3) activistes et (4) radicaux violents⁴.

Exposé en fin de formation, un modèle intégré proposait une explication globale de l'embarquement de jeunes dans le processus de radicalisation. «La radicalisation est un processus évolutif (par paliers) et différent selon chaque personne; il ne se réalise pas de manière unidimensionnelle. Quatre dimensions sont identifiées dans le processus de radicalisation violente: le religieux, l'identitaire, le géopolitique et la sociopolitique. La radicalisation nécessite de réunir «une masse critique [d'éléments appartenant à] chaque sphère. De toutes les sphères, celles identitaire et religieuse sont les plus déterminantes»⁵ explique Younous Lamghari. Pour lui, «La radicalisation violente est le révélateur d'une contestation qui se fait en marge du système,



de manière violente. Elle se distingue de la contestation légitime qui se fait à l'intérieur du système à travers l'engagement dans des structures associatives, syndicales ou politiques dans le but de lutter contre les discriminations, le racisme et l'islamophobie⁶. Ce modèle peut être schématisé de cette manière:



Ce schéma permet d'identifier les lieux, les modes et les moments opportuns pour positionner l'intervention du travailleur social. La sphère sociopolitique y est le moteur de la radicalisation et le religieux la manière de l'exprimer. La formation brièvement décrite ci-dessus ne vise pas à faire du travailleur social un expert de la matière islamique. «Les travailleurs sociaux ne disposent d'aucune légitimité pour intervenir sur ce terrain (explicitation de textes auprès des jeunes, etc.). Ceci est d'autant plus vrai que la religion islamique ne repose sur aucune autorité suprême -il n'y a pas de Pape par exemple en Islam. Un travailleur social se verra donc toujours opposé des contre-arguments religieux s'il propose des analyses des textes. Par ailleurs, arrivé au stade de la radicalisation (violente ou presque), un jeune identifie les travailleurs sociaux comme des acteurs appartenant et assimilés au «système». C'est donc en prévention qu'il faut agir⁷ car, après, les jeunes se trouvent dans une logique binaire» nous explique Younous Lamghari.

Fondamental, le travail de prévention est identique à celui réalisé face à d'autres phénomènes sociaux (addictions et autres difficultés rencontrées par les jeunes). Il s'agit de maintenir le lien social et travailler l'inclusion. «En fonction de la structure dans laquelle il est impliqué, le travailleur social accompagne le jeune dans un travail identitaire⁸ de valorisation et de reconnaissance. Il est attentif aux signes de rupture chez le jeune: vis-à-vis de son école, de sa famille, l'exacerbation et le recours au religieux. Il peut également être acteur dans la sphère socio-politique. Il retour-

Le modèle d'analyse du Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée⁹ développe par exemple une approche-type en trois étapes: (1) déconstruire les représentations, (2) reconnaître les signes et (3) prévenir par des pratiques innovantes. Pour Younous Lamghari, ce modèle est effectivement intéressant (surtout les étapes 1 et 3), mais il émet des doutes au niveau de la reconnaissance des signes. Il propose plutôt le terme «signal», qui est, selon lui, plus pertinent, car les signaux de la radicalisation sont la rupture avec la société. En effet, les signes visibles de religiosité peuvent se révéler trompeurs. Ceux-ci (barbe, vêtements, accessoires) sont très importants pour les Salafistes fondamentalistes (Salafistes quietistes), alors qu'ils sont apolitiques et en rupture avec le corps social (ils se mettent en marge pour travailler leur pratique). De l'autre côté, les contestataires et les jihadistes sont «politisés», mais n'arborent pas ou peu de signes visibles.

D'ailleurs, cette opposition est présente entre les premiers radicaux violents d'Al Qaeda qui diffèrent de ceux de Daesh: les radicaux d'Al Qaeda portaient plus de signes religieux et les personnes devaient être lucides. Avec Daesh, les signes se font plus rares et les profils psychologiques recherchés sont plus fragiles et troubles.

FORMATIONS ET INITIATIVES MISES EN PLACE

Le secteur de l'Aide à la jeunesse a mis en place un certain nombre d'actions d'information ou des formations¹⁰.

nera ainsi vers une des dimensions originelles de sa fonction sociale: interpellations et action de réparation face aux injustices créées par le système».

QUELS OUTILS PEUVENT SERVIR AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX?

Les travailleurs sociaux sont demandeurs d'outils spécifiques pour prévenir la radicalisation des jeunes. Or, pour Younous Lamghari, «Aucun outil «clé sur porte» ne peut proposer de solutions toutes faites pour aider les travailleurs sociaux». Les trajectoires, postures, pensées et volontés humaines sont diverses et mouvantes: les jeunes ne vivent pas la même réalité territoriale et les travailleurs sociaux ne sont pas tous en contact avec le même public. «Les acteurs sociaux connaissent leur terrain, leur public mieux que quiconque, ils sont les mieux placés pour imaginer des solutions en adaptant leur manière de faire à cette problématique, en partant d'outils qu'ils ont déjà créés pour d'autres formes de rupture» insiste-t-il.



© REPORTAGE PHOTO & 87

L'association bruxelloise «Dakira» a également organisé des journées de formation et d'échanges.

Pour la Fondation Roi Baudouin, les familles de jeunes radicalisés et partis en Syrie sont au cœur de la problématique pour diverses raisons: détresse, sentiment de honte et de culpabilité des parents, protection de la fratrie pour éviter la contagion. Un programme de séminaires a été initié autour des trois moments clés du processus de radicalisation: la prévention par le terrain face à la radicalisation, l'accompagnement des familles lors de départs et le retour. Les objectifs étaient de confronter des expériences menées en Belgique et à l'étranger, de mettre en place des actions sur le terrain. En parallèle, douze projets de soutien aux familles (groupes de parole de mères, outils pédagogiques, séances de sensibilisation) ont été sélectionnés¹¹.

Fondée par une maman d'un jeune parti en Syrie, l'association SAVE Belgium¹² a mis sur pied des groupes de parole de parents et d'enfants au sein des écoles. Pour cette association, le rôle des parents est primordial et ces derniers doivent être accompagnés pour pouvoir répondre aux questions des enfants.

QUE CONCLURE?

Il est sans doute utile de revenir sur l'action violente (dite radicale) et de la distinguer des autres formes traditionnelles de l'action collective -telles qu'elles se sont manifestées dans différents mouvements sociaux historiques (mouvement ouvrier, mouvement pour les droits civiques, décolonisation, mouvement féministe,...). Si les mouvements sociaux ont toujours du (et continuent de) faire face à des répressions multiples et violentes (visibles et moins visibles) de la part de leurs opposants dominants¹³, la «violence aveugle» n'a jamais appartenu au répertoire d'actions de ces acteurs collectifs. A la place, ils ont développé un argumentaire et des revendications; ils ont dessiné (et dessinent encore aujourd'hui) des plans à court, moyen et long terme à travers lesquels ils se proposaient d'atteindre leurs objectifs. Ces derniers constituaient autant de «victoires» à engranger; autant de leviers pour étendre leur mobilisation. On ne perçoit rien de semblable dans les récentes actions violentes. La visée est presque au sens strict du

terme «utopique»¹⁴: elle n'existe pas et n'a pas vocation à exister. Avec ces actions suicidaires, il s'agit d'éliminer l'Autre et Soi-même: c'est le «Viva la Muerte» des milices franquistes pendant la guerre civile espagnole.

Cette violence n'est pas non plus une étape (la dernière) d'un acteur qui aurait préalablement utilisé différents modes d'action alternatifs. Ces acteurs n'ont pas vécu une suite de déceptions délégitimant les modes d'action publique légitime et les contraignant alors à utiliser la violence. Le passage à l'acte est chez eux quasi «inattendu». Mais comme nous l'avons vu, la radicalisation n'est pas pour autant un phénomène *ex nihilo*-né de son propre chef, une sorte de génération spontanée. En effet, «elle se construit dans un contexte social, économique et politique. Elle répond au besoin de personnes (...) qui n'ont pas rencontré sur leur chemin suffisamment de ressources pour combler leur quête d'appartenance, de justice sociale, de valorisation et de sens»¹⁵. Il est donc très urgent de prêter l'oreille et de se tourner vers ces autres acteurs plus ou moins organisés et visibles qui s'engagent dans la sphère publique et qui puisent dans les répertoires d'actions pour construire un discours dénonçant les violences sociales et symboliques dont sont victimes ces catégories sociales. Permettant ainsi qu'une très large majorité de jeunes (et moins jeunes) «ébranlés par des paramètres sociopolitiques et géopolitiques» ne se retournent vers la radicalité religieuse et violente¹⁶. Si les chercheurs, formateurs et travailleurs sociaux ont comme mission d'aider à déconstruire les préjugés et proposer des outils d'analyse, de sensibilisation ou de prévention dans une approche de travail intégrée, le champ étatico-politique doit quant à lui peser de tout son poids pour que la politique soit le lieu de l'égalité et non celui de la Police et de l'armée¹⁷. Et il ne pourra le faire que si la société civile elle-même l'y pousse. ■



© REPORTAGE PHOTO & 87

- Cité par LAMGHARI, Younous, «Jeunes: Comment ils se radicalisent?», *op. cit.* <http://politique.eu.org/spip.php?article3176>
- Le LES est le service de prévention mis en place par la commune de Molenbeek, dont la mission est la coordination générale des actions relevant de l'intégration et de la cohabitation des différentes communautés locales, avec notamment un axe jeunesse.
- LAMGHARI, Younous, *Radicalisation violente*, *op. cit.*, p. 6.
- LAMGHARI, Younous, *Radicalisation violente*, *op. cit.*, p. 7.
- Ce schéma est présenté plus en détail dans l'article paru dans *Revue L'Observatoire* (LAMGHARI, Younous, *Radicalisation violente*, *op. cit.*)
- Voir notamment à ce propos FASTRES, Jacqueline, BLAIRON, Jean et WATILLON, Laurence, «Radicalisation, prévention et milieu ouvert», dans *Intermag*, RTA, septembre 2015 (www.intermag.be/images/stories/pdf/rta2015m09n1.pdf)
- Voir l'article sur la formation HARD, dans ce même dossier, pages 8-9.
- Une formation pour détecter la dérive sectaire: www.initiatives.asso.fr/pdf/presse/REVUEDEPRESSE_GAZETTEDECOMMUNES_AVRIL2015.pdf
- Voir notamment les conférences de RTA *La radicalisation des jeunes: une approche réflexive et préventive* (mars-juin 2015) accessibles sur www.intermag.be/carnet-conference-radicalisation
- Faire face à la radicalisation violente: le soutien aux familles*, FRB
- www.savebelgium.org/
- A titre d'exemples, on peut citer la répression de l'insurrection wallonne de 1886 ou encore l'éradication des Black Panthers par la CIA à la fin des années 60.
- u-topos = qui ne se trouve nulle part.
- LAMGHARI, Younous, *La radicalisation violente*, *op. cit.*, p. 3.
- Le traitement politique et médiatique du terrorisme islamiste finit également par occulter un autre type de radicalisation: celui de l'extrême droite qui a le vent en poupe en Europe. Ou d'extrême droite (récent rapport rappelant que le terrorisme d'extrême droite est plus violent et plus nombreux en nombre d'actes).
- Lire à ce sujet l'article de Joke Callewaert dans ce même dossier, pages 10-12.

1. Pour en savoir plus, voir LAMGHARI, Younous, «Radicalisation violente. Analyse et balises pour le travailleur social», dans *Revue L'Observatoire*, n° 86, mars 2016 www.revueobservatoire.be/ et LAMGHARI, Younous, «Jeunes: Comment ils se radicalisent?», dans *Revue Politique*, n° 89, mars-avril 2015. <http://politique.eu.org/spip.php?article3176> Consulter aussi <http://younouislamghari.jimdo.com>

Créer du lien, créer de la rupture

PAR LAURA PLUMET, STAGIAIRE EN
JOURNALISME (IHECS) ET
LAHCEN AIT AHMED, PERMANENT CIEP
COMMUNAUTAIRE

LA FORMATION «HARD» POUR ADOS

C'est bien connu, l'adolescence est une période riche en tiraillements: entre puberté et passage à l'âge adulte, la/le jeune est en quête d'identité. Cette période est encore plus sensible pour certains groupes sociaux, notamment les jeunes issus des classes populaires et de l'immigration. Ces jeunes sont, bien souvent ici, renvoyés à des modèles (pairs, parents) durement stigmatisés sur le marché de l'emploi, dans le champ culturel, l'espace médiatique et politique. Dans sa quête pour une reconnaissance sociale et culturelle, il/elle est tiraillé-e entre deux mondes: son groupe d'appartenance d'un côté, les normes sociales dominantes de l'autre. Écartelé-e entre un système institutionnel dans lequel il/elle ne se retrouve plus et la quête d'une identité personnelle, il/elle trouve ses propres réponses, parfois à la limite, dans des conduites à risques. Comment empêcher ces dérives? C'est une des interrogations qui est au cœur de cet article, construit autour du témoignage d'Hannoun Bakr¹.

Lorsqu'il était adolescent, Hannoun Bakr a vécu dans une petite cité urbaine au cœur de Bruxelles. En observant son environnement, il a pu constater les changements de comportement

des jeunes qui l'entouraient: «Leurs comportements étaient, en fait, alimentés par le désir immédiat de pouvoir disposer de biens matériels qu'ils n'avaient pas la possibilité de posséder légalement vu le milieu d'origine pas suffisamment aisé» exprime Bakr. Du petit vol à l'étalage à l'agression physique, il assistait impuissant à ces dérives. Il s'est alors intéressé de plus en plus à ces questions, il en a fait un sujet d'étude et ensuite, son métier: il est, aujourd'hui, éducateur à la maison des jeunes de Peterbos à Anderlecht (Bruxelles).

En 2002, il suit la formation «Hard» (voir encart ci-dessous) qui va consti-

tuer un déclic dans son parcours: «La formation a agi positivement sur ma personne en me donnant une place et un sens à ma vie dans une société dans laquelle je n'arrivais pas à me repérer». Selon lui, ce type de dispositif peut jouer un rôle positif «dans l'accompagnement des adolescents et, notamment, ceux ayant des comportements caractérisés délinquants?»

Cette formation s'appuie notamment sur les travaux du penseur Tobie Nathan selon lequel «à travers leurs conduites à risques et les désordres qu'ils provoquent, [les jeunes] adresseraient un message à leurs parents: «De quoi nous avez-vous coupés, quels sont les êtres auxquels vous ne nous avez pas attachés?»². Cette formation se base sur les notions de rite initiatique et de rupture, empruntées à l'ethnologue Arnold Van Gennep selon lequel «les rites ou cérémonies de passage accompagnent tout changement de place, d'état de situation sociale et d'âge»³. Elle comporte trois phases: **la séparation**, phase durant laquelle l'individu est isolé du groupe; **la marge ou liminalité**, c'est le moment où s'effectue l'efficacité du rituel, à l'écart du groupe; **l'agrégation**, l'individu revient dans le groupe.

Ce parcours initiatique doit permettre aux stagiaires de se voir différemment

Les 4 étapes du Hard

1. La sélection

Il s'agit d'une épreuve physique et d'un entretien psychologique visant à vérifier les dispositions des candidats à vivre des situations «extrêmes».

2. La rupture

Elle se déroule dans des conditions semi-hivernales, avec des personnes qui ne se connaissent pas. Il faut vivre, partager, négocier avec les autres (différents à plusieurs niveaux). C'est le lieu de l'effort physique où l'on s'expose aux risques (on prend des risques) mais avec des garanties; on apprend à avoir froid, à avoir faim, à partager... C'est aussi une étape où on apprend des choses essentielles par rapport au contexte où l'on évolue (cours d'orientation, de météorologie, de premiers soins...). C'est l'étape la plus exigeante humainement.

3. La phase d'instruction

Il s'agit de la transmission de savoirs et de techniques en lien avec le métier d'animateur sportif interculturel. Des cours théoriques (les axiomes de la communication, la législation belge, l'entraînement mental...), des cours alliant la théorie et la pratique (dynamique de groupe...) et des cours de sport (escalade, aikido, sport ballon...) constituent le contenu principal de cette étape.

4. Le voyage de fin d'études

Ce voyage doit être entièrement financé par les stagiaires (avec la mise en place de projets à but lucratif et une participation financière individuelle). Ce voyage se déroule, en général, au Maroc où les personnes sont amenées à évoluer dans une culture différente de la leur; même pour les Marocains nés en Belgique, le Maroc est un pays multiculturel vu la diversité de ses ethnies. Le circuit au sein de ce pays est l'occasion de rencontres humaines très enrichissantes.



et de découvrir différemment la réalité dans laquelle ils évoluaient auparavant. À l'aide d'outils adaptés, la formation va mener les individus à casser leurs croyances limitatives et les carapaces pour laisser place à une reconstruction identitaire.

Il s'agit donc, par le biais d'une pratique ritualisée, de répondre symboliquement à une inscription défaillante de certains enfants et adolescents vis-à-vis de leur «environnement familial et social (...) groupe d'appartenance».

DE LA FORMATION AU FORMATEUR

Actuellement éducateur pour un service de prévention de la délinquance à Bruxelles, Hannoun Bakr est constamment en lien avec le terrain: «La cité urbaine dans laquelle je suis amené à travailler, est délimitée au niveau géographique par quatre grands axes routiers. Cet état de fait a des répercussions sur le comportement des habitants du quartier car cette cité fonctionne quasi en autarcie étant donné qu'elle dispose d'une école, de trois échoppes, d'une pharmacie, d'un lavoir, d'un centre d'action sociale, de terrains sportifs, de centres de loisirs...». À Bruxelles, il est fréquent que les populations fragilisées aux niveaux économique et social soient «entassées» dans des quartiers et que cette situation ait, par conséquent, des répercussions sur le comportement des jeunes. Inspiré par l'expérience de la formation «Hard»⁴, Bakr a mis en place, au Peterbos, un dispositif similaire.

La première phase consiste à former un groupe de 12 à 15 jeunes entre 15 et 20 ans. Ceux-ci passent un entretien individuel afin de voir s'ils sont prêts à respecter le cadre du projet. Les animateurs veillent à diversifier (autant que possible) la composition du groupe. C'est la phase d'adhésion au «groupe projet».

Le groupe est ensuite séparé de son environnement social traditionnel. Si l'on se réfère à la théorie de Van Gennep, il s'agit de procéder à une «**séparation**». L'activité type sera, par exemple, un trek dans les Ardennes. Le cadre du projet et la relation de verticalité éducateur-bénéficiaire sont deux conditions indispensables pour favoriser l'assimilation des règles de vie en communauté et, ainsi, permettre à chacun-e de trouver sa place durant le parcours qui lui est proposé.

Lors d'une seconde phase, les éducateurs proposent différentes activités: mise en condition physique par la pratique du sport mais également échanges et débats. Les séances de débats constituent un espace de démocratie dans lequel chacun-e est amené-e à donner son avis à propos des différentes dimensions de la vie collective. Parallèlement, les animateurs organisent des activités sportives (sport d'équipe et de compétition) pour que les jeunes puissent contrôler leurs émotions dans un cadre réglé: respect d'autrui, de l'enjeu et dépassement de soi. L'intégration et le respect des règles sont plus facilement travaillés par le biais du sport puisque les jeunes doivent se soumettre aux règles afin de pouvoir goûter au plaisir du jeu.

Cette étape se clôture par une sortie de dix jours dans la nature sauvage (par exemple, dans les Pyrénées). Nous sommes, ici, dans la deuxième phase expliquée par Van Gennep sous le label «**marge ou liminalité**». Les éducateurs s'appuient sur une particularité des sports à risques, lesquels répondent aux besoins existentiels des adolescents (défi). Par ailleurs et comme le remarque l'éducateur, «les durs de la bande sont, ici parfois, dépassés, ils sont confrontés à des situations dans lesquelles ils ne sont pas à l'aise, ce qui casse leur image vis-à-vis des autres.»

La troisième phase se passe lors de la deuxième année du programme. Deux grands événements doivent s'organiser: un projet de théâtre et un voyage à dessein humanitaire. C'est ici la phase d'«**agrégation**» évoquée par Van Gennep. Ces deux activités permettent aux jeunes d'avoir une reconnaissance de leurs pairs et de poser des actes de citoyenneté. Les jeunes parviennent à marier leur appartenance au monde culturel de leur famille d'origine et les exigences de leur environnement immédiat. Il s'agit, en effet, de boucler la boucle en re-travaillant l'inscription dans la culture du groupe d'appartenance qui, dans une certaine mesure, n'a pas pu être menée correctement: on procède ainsi à la «réactivation familiale».

Si Hannoun Bakr n'a jamais eu l'occasion de mettre en œuvre complètement cette dernière étape, il a néanmoins organisé un événement pour montrer aux parents ce qui avait été accompli dans la phase de rupture.

Pour ce faire, les parents doivent participer à la réalisation de l'activité. De cette manière, les jeunes découvrent leurs parents de manière plus positive et avec une responsabilité, ce qui permet de reprendre la verticalité classique, parent-enfant.

LA FORMATION, UN MOTEUR DE CHANGEMENT

Le projet mis en place par Hannoun Bakr est un bel exemple de l'inventivité et de l'énergie déployées quotidiennement par les acteurs du champ socioculturel dans le but de redonner une place à des jeunes qui n'en ont pas ou plus; leur donner une voix; réorienter les énergies et les frustrations.

Ces projets ne peuvent néanmoins pas faire de miracles. Avec le projet néolibéral qui détruit systématiquement les espaces de vie et de socialisation (communautés locales, familles, monde du travail, vie associative) et qui concurrence sauvagement les projets culturels, sociaux et éducatifs, les acteurs du champ socioculturel doivent développer leurs programmes socio-éducatifs dans des contextes toujours plus fragiles. La possibilité de développer des projets d'émancipation en souffre naturellement.

De nombreux analystes⁵ ont pourtant attiré notre attention sur le fait qu'une lutte efficace contre la violence politique⁶ passera par une lutte contre la violence sociale et, donc, par une rupture avec l'état actuel du monde social et culturel. ■

1. Cet article se base sur une rencontre avec Hannoun Bakr et son mémoire «La radicalisation des jeunes. Réflexions et pistes d'actions». Pour en savoir plus: REMION, Christophe, «Séjour de rupture à l'étranger, une alternative à l'enfermement des mineurs en difficultés?», dans *Revue nouvelle*, n°4, avril 2011.
2. ANSAY, Alexandre, «Tobie Nathan, le perturbateur», dans *Revue Politique*, Septembre-Octobre 2015, n°91.
3. JOURET, Nicolas, «Les rites de passage», dans *Sciences humaines*, janvier 2001 www.scienceshumaines.com/les-rites-de-passage_fr_1079.html
4. Basé sur le syllabus de Javier Leunda *Pratiques éducatives d'ici & d'ailleurs. Pour une «école d'application» de la formation Hard: Lieu d'expérimentation et de «bonnes pratiques».*
5. «Attentats de Paris, l'onde de choc» (Dossier), dans *Le Monde diplomatique*, février 2015.
6. Attentats parisiens du mois de janvier et novembre 2015 ou plus généralement, la quête «d'aventures» syriennes.

Pas toutes anti-terroristes *mais toutes anti-démocratiques*

PAR JOKE CALLEWAERT,
AVOCATE PROGRESS LAWYERS NETWORK¹

Suite aux attentats de Paris, le Gouvernement belge a du réagir en urgence. Il a donc mis sur pied un plan d'attaque en 18 mesures pour tenter de mettre fin au terrorisme. Il est évident qu'il faut assurer la sécurité de tous. C'est pourquoi il était nécessaire que le politique s'empare de la question et propose des mesures pour réagir sévèrement contre les actes terroristes. Néanmoins, les propositions lancées par le gouvernement Michel sont critiquables. Certes nécessaires, ces mesures doivent être ciblées, efficaces et respectueuses des droits démocratiques. Ce n'est malheureusement pas le cas lorsqu'on analyse ces 18 mesures mises en place.

DES MESURES GÉNÉRALES

Les mesures prises en urgence par le Gouvernement comportent une série de mesures générales.

- **L'octroi d'un financement supplémentaire pour les services de sécurité et la lutte contre le terrorisme (400 millions d'euros)**

Avant de voter ce financement, il aurait été préférable de dresser un bilan du travail des forces de sécurité, d'assurer un contrôle démocratique sur ce service et, seulement à ce moment, discuter du besoin, et surtout du montant, du refinancement des services de sécurité.

- **Le renforcement des contrôles policiers aux frontières**

Il est impossible de contrôler toutes les frontières en Europe. Ce contrôle limitera la liberté de circuler de tout citoyen européen et exigera des moyens supplémentaires énormes au niveau humains et financiers.

- **L'augmentation du nombre de soldats dans la rue**

Les militaires en rue n'empêcheront pas la réalisation d'actes terroristes. Par contre, la présence de soldats a un impact énorme sur l'atmosphère sociale: l'augmentation du sentiment subjectif d'insécurité. Cette mesure est extrême, puisque l'ensemble de la population est dès à présent obligée de s'habituer à leur présence. De la sorte, nous tendons vers une militarisation de la société, au détriment de la définition même de société, à savoir le «vivre ensemble».

- **Le PNR belge**

Le PNR (du nom anglais «Passenger Name Record») est le fichier recen-

sant les informations sur tous les passagers qui circulent en avion et en train à grande vitesse. Étendre cette mesure à tous les citoyens s'oppose aux droits démocratiques élémentaires de tout un chacun. Alors que son efficacité n'est pas prouvée!

- **Interdiction de l'achat anonyme de cartes prépayées**

Identifier facilement les personnes utilisant une carte prépayée pourrait probablement apporter une plus-value dans la lutte contre la criminalité en général. Mais est-ce vraiment efficace? Pour contrer cette interdiction, les personnes qui commettent des délits utilisent bien souvent d'autres moyens de communication. Cette mesure pose donc de sérieux doutes étant donné son efficacité fort limitée. De plus, elle est attentatoire au respect de la vie privée de tout un chacun.

- **Screening**

La mesure vise à renforcer le screening pour l'accès aux emplois sen-





© REPORTAGE PHOTO & 87

sibles. Il va de soi qu'une vérification de sécurité peut être efficace, mais actuellement, la loi prévoit déjà la possibilité de refuser l'accès à certains emplois sensibles. Il est important de veiller à ce que ce contrôle soit strictement personnel et qu'un recours contre des refus reste possible (pour que les personnes puissent faire valoir leur droit à se défendre).

- **Installation d'un réseau de caméras de reconnaissance des plaques minéralogiques**

La mesure consisterait à installer un réseau de caméras sur tout le réseau d'autoroutes et les axes routiers importants belges pour contrôler tous les déplacements de véhicules. En réalité, cette mesure constitue un outil de surveillance de masse puisque les déplacements de l'ensemble des citoyens seront surveillés. Il semble qu'il n'est pas nécessaire de surveiller toutes les plaques, mais bien celles des personnes posant de réels problèmes de sécurité, et ce sur base d'un mandat délivré par un juge d'instruction.

- **L'état d'urgence**

Ici, le but est de pouvoir instaurer l'état d'urgence comme en France. Il s'agit d'une forme d'état d'exception qui permet aux autorités administratives de prendre des mesures restreignant les libertés: l'interdiction de la circulation, la remise des armes, l'assignation à résidence, la fermeture de certains lieux, l'interdiction de manifester et les perquisitions de jour comme de nuit. Ce genre de mesures disperse inutilement les forces de police qui seraient bien mieux employées à la détection et la prévention de projets

criminels avérés. L'état d'urgence est dangereux pour toute forme d'opposition. On a pu le constater à Paris lors du sommet climatique COP21 en novembre-décembre 2015. Interdiction de manifester, assignations à domicile de centaines d'activistes, des milliers de perquisition etc., et tout cela sans aucun contrôle judiciaire. Ces mesures permettent de glisser rapidement vers une dictature et sont donc inacceptables.

- **Participer plus activement à la guerre contre Daesch**

Le Gouvernement souhaite participer, et participe déjà, à la lutte contre Daesch sur la scène internationale. Cette guerre est à la base de beaucoup d'actes terroristes. Davantage de guerres ne pourra jamais mener à une société en paix.

DES MESURES CONCERNANT L'INSTRUCTION PÉNALE

- **Élargir les Méthodes particulières de recherche (MPR)**

Les MPR permettent aux services de police et de sécurité d'observer des personnes, d'infiltrer certains milieux et d'utiliser des indicateurs sans aucun contrôle judiciaire. Le vote des MPR a suscité des critiques virulentes par rapport au respect de la démocratie. Selon le sociologue Jean Claude Paye, «les MPR constituent une avancée importante dans le démantèlement de l'Etat de droit puisqu'elles placent pratiquement la police en dehors du droit lui-même»². Ces méthodes anti-démocratiques sont dignes d'un état policier. Il serait peut être efficace que les instruments de recherche soient améliorés. Néanmoins, l'utilisation des MPR doit absolument être permise

uniquement avec une autorisation et un contrôle par un juge d'instruction.

- **Garde à vue de 72 heures**

Cette mesure instaure une garde à vue de 72 heures. La proposition de loi qui avait déjà été présentée en commission au Parlement, n'est pas limitée à des faits de terrorisme. Jusqu'à ce jour, aucun argument de fond n'a été fourni pour expliquer les raisons de cette prolongation pour lutter contre le terrorisme. La possibilité de prolonger la garde à vue de 24h à 48h, avec l'accord d'un juge, est déjà une mesure suffisante.

- **Perquisition nocturne**

Le Gouvernement veut mettre fin à l'interdiction de perquisitionner entre 21h et 5h du matin pour les infractions terroristes. Néanmoins, certaines perquisitions peuvent se faire la nuit en cas de flagrant délit, en matière de stupéfiants, sur base du consentement des personnes concernées. Au regard de la loi actuelle, il est donc parfaitement possible de perquisitionner quasi à tout moment dans des cas de terrorisme. Par contre, élargir et généraliser cette mesure risquent de mettre en danger le droit fondamental de respect de la vie privé et familiale.

DES MESURES SPÉCIFIQUES

Finalement, le Gouvernement a également pris des mesures concernant les actes terroristes et les «returnees» de Syrie.

- **Les returnees**

Le Gouvernement Michel souhaite arrêter toute personne qui revient d'une zone de guerre. L'article 140 sexies du Code pénal prévoit la pénalisation d'une série d'actes, entre autres, le départ ou le retour au pays dans le cadre d'un projet terroriste. Il est donc déjà possible d'ouvrir, pour chaque personne partie ou revenue de Syrie, une enquête auprès d'un juge d'instruction et d'ordonner sa détention préventive en cas de nécessité. La détention préventive impose un examen individualisé et exclut toute décision automatique en fonction du seul «profil» de l'inculpé. Voter une nouvelle mesure ou loi est donc inutile. Si le souhait



© REPORTAGE PHOTO & 87

du gouvernement est de donner le pouvoir de mettre quelqu'un en détention à une administration (bourgmestre, police ou autre), il faut s'y opposer. Cela reviendrait à violer l'article 5 du droit à la liberté de la Convention européenne des droits de l'Homme. Seul un juge d'instruction peut avoir cette compétence.

- **Le bracelet électronique pour les personnes fichées par les services d'analyse de la menace**

Actuellement, on ne sait pas quelle est la mesure exacte ni quel genre de surveillance sera prévu. Elle pourrait concerner plus que 800 personnes inscrites sur la liste dite «jihadiste». Une partie de ces personnes ne sont pas des «terroristes» en activité. Les obliger à rester au domicile serait contre productif. Beaucoup d'entre eux étudient ou travaillent. Devoir arrêter de mener une vie normale les couperait de la société et de leur travail. Or, la vie en société est un élément important pour éviter un embrigadement par des recruteurs. Priver quelqu'un de liberté est parfois nécessaire, mais seule une autorité judiciaire est compétente dans ce cas. La seule possibilité serait de définir les conditions pour être fiché, de donner l'ordre à la Sureté de l'État de transmettre l'identité de toutes ces personnes aux autorités judiciaires et d'ouvrir des dossiers pour chacune

d'entre elles. En fonction des résultats de l'enquête, des mandats et des poursuites pourraient en résulter.

La mesure proposée par le gouvernement donne la possibilité à une autorité administrative (bourgmestre ou police) d'imposer un bracelet électronique. Elle est profondément anti-démocratique et pourrait aboutir à l'arbitraire de la mise sous bracelet électronique de personnes sur base de rumeurs, voire de divergences politiques ou encore de dénonciation, etc.

- **Exclusion des prédicateurs de haine**

Les faits d'incitation à la haine et à la violence, la discrimination et la ségrégation sont déjà pénalisés par la loi. Toute personne qui prêche la haine devrait être punie par une autorité judiciaire. Si le gouvernement souhaite pouvoir expulser ces personnes (également les personnes nées/qui ont grandi ici) du territoire belge en les renvoyant dans leur pays d'origine (ou celui de leurs parents): que fera-t-on avec des prédicateurs de haine d'origine belge?

- **Démantèlement des lieux de culte non reconnus qui diffusent le jihadisme**

Sur base des lois existantes contre la haine, il faut soutenir la fermeture des endroits où on la prêche et où l'on fait des appels à la violence. De nouvelles mesures ne sont pas nécessaires, mais qu'attend-on pour appliquer la loi actuelle?

- **Fermeture des sites internet prêchant la haine**

Des sites, qui vont dans le même sens que ces lieux de cultes, sont mis en ligne. Ils doivent également être fermés. À nouveau, de nouvelles mesures ne sont pas nécessaires.

- **Le plan Molenbeek**

Le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, Jan Jambon, a proposé son plan pour Molenbeek et la zone du Canal de Bruxelles. Ce plan s'inscrit dans une généralisation de la surveillance. Par ailleurs, il ne contient aucun élément permettant de combattre les idées des jha-



© REPORTAGE PHOTO & 87

distes et les recruteurs. Son Plan Canal élargit le nombre de personnes que les forces de police et le parquet vont devoir surveiller. Il inclut les personnes inscrites sur les listes de l'Ocam³, leur entourage, leurs voisins et leurs maisons. Il s'agit donc d'un contrôle global de la population, et non une lutte ciblée contre un groupe de personnes connues comme étant des auteurs potentiels d'actes terroristes. Aucune mesure de prévention et de lutte contre la déradicalisation n'est présente dans ce plan. Finalement, une méfiance généralisée risque de stigmatiser certaines communautés, facilitant le discours des recruteurs qui prônent une vision «Nous contre eux».

EN CONCLUSION

Sur les 18 mesures, seules six concernent effectivement une lutte ciblée contre les actes terroristes et trois d'entre elles concernent les prêcheurs de haine. Pourtant, la législation existante permet déjà de poursuivre ces personnes et leurs actions. Quel est donc l'intérêt d'instaurer de nouvelles règles? ■

1. Progress lawyers network est une association d'avocats engagés dont la collaboration est basée sur un manifeste commun clairement progressiste. Actif dans la défense des droits sociaux et des droits démocratiques des personnes qui s'engagent pour un changement social, ce réseau d'avocats lutte pour les droits égaux, contre le racisme et la discrimination.
www.progresslaw.net

2. http://archives.lesoir.be/les-normes-d-un-etat-policier_t-20021108-ZOMG7J.html

3. L'OCAM est l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace; il est opérationnel depuis décembre 2006.



Faire le vivre... ensemble, est-ce possible?

PAR LAURA PLUMET, ÉTUDIANTE
STAGIAIRE EN JOURNALISME, IHECS

Le 13 novembre 2015, les attentats de Paris ont fait 129 morts. Le monde entier était sous le choc. Ces attentats ont attisé les peurs et augmenté les préjugés au sein des populations. À Bruxelles, le niveau de sécurité est monté à son maximum. Après ces événements, le MOC et son pendant flamand beweging.net se sont posés la question: «... et maintenant? Quel Vivre ensemble?». C'est donc collectivement avec Ismaël Saïdi, auteur et réalisateur de la pièce *Djihad*¹ et Meryem Kanmaz, conseillère au Mindehedenforum², que le MOC et beweging.net ont tenté, au cours d'un midi-débat, de s'interroger sur les responsabilités et les changements à entreprendre dans nos comportements.

DU VIVRE ENSEMBLE AU FAIRE ENSEMBLE

«Le "Vivre ensemble", je n'y crois pas. C'est une invention politique qui ne sert à rien! Il faut passer au "Faire ensemble"» estime d'emblée Ismaël Saïdi. Au centre du problème des disparités culturelles, on retrouve l'ignorance, qui, selon l'auteur, mène à la peur, l'intolérance et au racisme. Celle-ci n'est

pas à sens unique, mais bien présente de part et d'autre dans les deux communautés. Vivre ensemble ne permet pas la rencontre avec autrui. «On peut vivre dans le même immeuble, se croiser tous les jours sans se connaître. C'est ce que j'appelle le «Vivre ensemble», poursuit Ismaël Saïdi qui ajoute que le concept du «Faire ensemble», lui, permet de tisser des liens, car «quand on crée des liens, on ne peut plus haïr».

Pour la politologue Meryem Kanmaz³, les différentes cultures de la population bruxelloise vivent de manière trop isolée les unes par rapport aux autres, et cette méconnaissance se retrouve dans toutes les sphères de la société. «Actuellement, le défi est de pouvoir gérer cette "super-diversité". Les écoles, les médias et le travail sont sujets à la ségrégation». Celle-ci mène à la désocialisation, qui accentue la peur de l'autre et par conséquent, creuse malheureusement un écart de plus en plus grand entre les différentes cultures. Selon la conseillère, il est temps d'arrêter de se focaliser sur les différences et de prendre conscience des intérêts communs entre les différents citoyens pour ramener les gens ensemble, quelle que soit leur culture.

PRIORITÉ À L'ENSEIGNEMENT

La ségrégation est donc un réel problème qui, comme l'ont souligné

les deux intervenants, s'insère dans différentes sphères de la vie. Les écoles de type «ghettos» participent aussi à la désocialisation et cela semble particulièrement inquiéter Ismaël Saïdi qui rappelle que l'école constitue la base de l'apprentissage et de la socialisation.

L'auteur de *Djihad* considère que le monde associatif, qui couvre les besoins de la population dans une multitude de domaines à Bruxelles, n'est pas le secteur prioritairement investi par le pouvoir public. L'enseignement constitue aussi un secteur un peu à l'abandon sur le plan de l'investissement. Ismaël Saïdi reprend alors la célèbre phrase du socialiste et communiste allemand, Karl Marx: «la religion est l'opium du peuple», mais «c'est l'opium d'un peuple qui n'a rien dans la tête...» Selon lui, l'urgence se situe au niveau des écoles. Il faudrait dès lors assurer un mélange culturel et des cours de qualité afin de donner les mêmes armes intellectuelles à tous les enfants. La connaissance permet d'avoir des repères et d'entrevoir un avenir socio-économique plus positif. Généralement, et, ce pour les différentes cultures, la perte de repères et un contexte socio-économique peu favorable, «nous poussent à nous rattacher davantage à nos fondamentaux qui deviennent, au fur et à mesure, plus pointus». Ce constat explique que certains jeunes se tournent vers un Islam radical.

«Vivre ensemble» engage donc un «Faire ensemble». Partager le quotidien d'autrui permet de dépasser les peurs et les préjugés que l'on peut avoir sur la culture de l'autre. En outre, l'enseignement constitue un point de départ sur lequel travailler afin de changer la dynamique de la société. La réflexion sur la diversité doit être menée au quotidien, tant dans les mouvements sociaux qu'individuellement. ■

1. Pour en savoir plus sur le spectacle: <http://dihadspectacle.com/>
2. Le Minderhedeforum représente les associations ethnoculturelles en Flandre et à Bruxelles. Il donne une voix aux personnes issues de la migration.
3. Meryem Kanmaz est l'auteure d'une thèse de doctorat sur «L'Islam en Flandre: Les rôles sociaux des mosquées à Gand et à Anvers».

Quand le politique nous fait violenceS...

PAR JEAN-FRANÇOIS RASSCHAERT,
CIEP LUXEMBOURG

Les politiques, les médias et, *in fine*, le citoyen lambda identifient toujours très facilement la violence «physique» contre des personnes ou des objets, par exemple, lors de manifestations, de grèves ou encore d'événements liés à la défense d'intérêts sociaux et sociétaux. Mais ils n'assimilent jamais -ou très rarement- à de la violence, les décisions qui concernent les travailleurs avec ou sans emploi, les femmes, les retraités, les migrants, les Grecs,... lorsque, par exemple, on décide de les exclure du chômage, de sabrer dans leurs allocations, de fermer les frontières, de décréter un saut d'index, de délocaliser dans un pays où on peut employer des esclaves,... Pis même, ces personnes sont méprisées par bon nombre de leurs concitoyens et par les décideurs de tout bord. Les stéréotypes à leur propos vont bon train: ce sont des fainéants, des profiteurs, des gens qui ne respectent pas la liberté de l'entrepreneur et qui entravent la croissance économique en refusant de jouer le jeu de la compétitivité,... Au vu de ces constats, le CIEP Luxembourg a décidé de se pencher sur le lien entre politique et violence dans nos Etats démocratiques, en programmant un cycle de trois soirées-débats¹.

La première conférence-débat, qui a eu lieu début février, posait la question de l'arbitrage post-attentats entre la liberté et la sécurité. Faut-il sacrifier les droits de chacune sur l'autel de la sacro-sainte sécurité? Dan Van Raemdonck, professeur à l'ULB et à la VUB,

et qui est aussi un des secrétaires généraux de la Fédération internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), s'est ainsi penché très finement sur les décisions politiques qui ont fait suite aux attentats de fin 2015. Vu l'impossibilité de résumer son intervention, seules les considérations qui nous semblaient les plus pertinentes, seront exposées dans le cadre de cet article.

«LE TERRORISME», UN CONCEPT MULTI-SENS?

La notion de «terrorisme» est entourée d'un flou linguistico-juridique important. On peut s'interroger: où commence un acte terroriste? Où s'arrête la résistance qui est, elle, considérée comme légitime? On pourrait dire que nous sommes toujours le terroriste de quelqu'un... Il suffit de voir l'attitude des Turcs vis-à-vis de l'ensemble des Kurdes. Le terrorisme d'Etat tel qu'on a pu voir à l'œuvre au Chili sous Pinochet peut être questionné, même s'il n'est pas nécessairement identifié comme tel. Ce flou sémantique est préoccupant, surtout lorsqu'on sait que les peines liées aux agissements terroristes sont beaucoup plus lourdes que les peines «classiques»!

LA JUSTICE MISE DE PLUS EN PLUS HORS-JEU

Pour Dan Van Raemdonck, il y a un glissement de plus en plus grand dans les affaires de «terrorisme», de l'intervention d'un juge d'instruction vers celle d'un juge de l'instruction. Le premier est chargé d'instruire l'affaire, en considérant les éléments à charge et à décharge; le second se contente de juger *a posteriori* de la qualité du travail d'instruction mené par un procureur qui instruit, lui, uniquement à charge². Ce contrôle *a posteriori* permet toutes les dérives et atteintes aux droits fondamentaux et aux libertés pendant l'instruction. La situation

risque de s'aggraver car, sous couvert d'une réorganisation de la Justice, le gouvernement en profite via les projets de loi «pots-pourris» I, II et III du Ministre Koen Geens pour couper encore plus les vivres à un appareil judiciaire déjà exsangue.

Par ailleurs, dans notre pays, la police a été réformée avant la Justice; on peut ainsi dire que l'outil a été réorganisé avant l'organe qui est censé s'en servir. A l'époque, c'est l'affaire Dutroux qui a légitimé cette réforme. D'ailleurs, comme on a pu le constater avec les récents attentats à Paris, les événements traumatisants sont souvent une occasion de serrer la vis, de mettre en place de nouvelles structures et d'instaurer des réformes. La Belgique possédait déjà tout un arsenal législatif pour juger les délits de type «attentats». Les mesures récemment prises en urgence par le Gouvernement contreviennent aux libertés fondamentales de tous les citoyens. Plutôt que de cibler la lutte anti-terroriste, le champ de surveillance a été élargi, avec les mesures particulières d'enquête qui permettent de conserver des données d'appels téléphoniques pendant deux ans et d'intercepter le courrier de tout un chacun³. Désormais, on part du principe que tout le monde est potentiellement coupable et la surveillance est, dès lors, tout azimut! Cette surveillance est instaurée en contrevenant aux droits fondamentaux et en faisant croire que l'objectif est d'améliorer la sécurité. L'inefficacité de telles mesures a été constatée dans le cas de Salah Abdeslam, alors qu'il avait été signalé! Ces mesures, votées notamment par des pouvoirs de gauche, font en sorte que, si demain, un parti d'extrême-droite arrive au pouvoir en Belgique, il ne devra rien changer aux lois pour instaurer une dictature! Il lui suffira de donner une autre interprétation aux textes déjà existants!

NOURRIR LA PEUR, PLUTÔT QUE DE LA COMBATTRE?

Si, pour Dan Van Raemdonck, les mesures anti-terroristes sont «de la pure com'», elles permettent, par contre, d'intimider réellement la société civile. En 2010, un bilan des lois antiterroristes de l'époque a été réalisé. Le Procureur fédéral d'alors, M. Demul, avait reconnu devant les membres de la Commission d'évaluation que, dans 95% des cas, ces lois avaient été uti-

lisées dans un autre cadre que pour du terrorisme. Récemment, en France, on a eu la preuve de ce détournement de la loi: profitant de l'état d'urgence suite aux attentats, le Gouvernement français a assigné à résidence, pendant la COP 21, une vingtaine de militants écologistes et de gauche radicale, évoquant la «gravité de la menace» qu'ils représentaient. Si on définit le «terroriste» comme toute personne qui veut influencer la société par une action forte, alors des syndicalistes qui retiennent un patron dans une usine, pourraient correspondre à cette acception. Cette définition pourrait alors aussi s'étendre à des responsables d'associations.

En France, depuis l'activation du plan Vigipirate des années 90, les militaires sont régulièrement présents dans les rues et leur présence n'a pas empêché les attentats de 2015, au contraire! Avoir des militaires dans l'espace public n'a donc rien de rassurant. L'armée possède des fonctions et une utilité spécifiques mais elle ne doit pas faire la police. Cette présence militaire dans les rues de la capitale est pernicieuse car elle habitue les citoyens au contrôle, sans qu'ils la remettent en cause. Comme D. Van Raemdonck, on peut s'étonner du nombre de personnes qui trouvent normal d'être

surveillées au nom de la soi-disant sécurité et qui ajoutent qu'ils n'ont rien à cacher. Pour le chercheur, nous avons tous et toutes quelque chose à cacher, qui n'est pas délictueux: c'est notre droit fondamental de disposer d'une vie privée à laquelle l'Etat n'a pas à avoir accès. En outre, il ne faut pas négliger les dommages créés par la présence de militaires en rue en termes d'angoisse et d'image de soi dans la population, en particulier pour les personnes d'origine musulmane. Avec ces mesures, le Gouvernement Michel a ainsi décidé d'organiser le Vivre ensemble sur base de la peur...

L'AUSTÉRITÉ POUR PORTER ATTEINTE AUX DROITS

On peut aussi constater que l'austérité représente un moyen légal déployé par les gouvernements pour porter atteinte aux droits sociaux et économiques des citoyens. On peut prendre l'exemple de la Grèce où les politiques menées par les précédents gouvernements et imposées par l'Union européenne, sont juridiquement attaquables parce que contrevenant aux droits fondamentaux!

Les attentats ont, quant à eux, permis de réduire les droits civils et politiques de tous et toutes. On peut trouver une illustration de ce fait dans la non remise

POUR EN SAVOIR PLUS...

- «NOUVEAUX VISAGES DU TERRORISME» (DOSSIER), DANS *REVUE NOUVELLE*, N°8, 2015.
- «LES CAUSES MULTIPLES DU RADICALISME» (INTERVIEW DE CORINNE TORREKENS), DANS *DÉMOCRATIE*, N°1, JANVIER 2016, P. 13-15.
- «LA RADICALISATION DES JEUNES: UNE APPROCHE RÉFLEXIVE ET PRÉVENTIVE», DANS *INTERMAG CARNET* (WWW.INTERMAG.BE/CARNET-CONFERENCE-RADICALISATION)
- «RADICALISATION DES JEUNES: COMPRENDRE ET PRÉVENIR» (DOSSIER), DANS *L'OBSERVATOIRE*, N°86, FÉVRIER 2016.
- FASTRES, JACQUELINE, BLAIRON, JEAN ET WATILLON, LAURENCE, «RADICALISATION, PRÉVENTION ET MILIEU OUVERT», DANS *INTERMAG CARNET*, N°518 (WWW.INTERMAG.BE/518)
- LAMGHARI, YOUNOUS, «JEUNES: COMMENT ILS SE RADICALISENT», DANS *POLITIQUE. REVUE DE DÉBATS*, N°89, MARS-AVRIL 2015.
- LAMGHARI, YOUNOUS, «LA RADICALISATION VIOLENTE. ANALYSE ET BALISES POUR LE TRAVAILLEUR SOCIAL», DANS *L'OBSERVATOIRE*, N°86, FÉVRIER 2016.
- WINKEL, JULIEN, «RADICALISME: PAROLES DE TRAVAILLEURS SOCIAUX», DANS *ALTER ECHOS*, N°418, 1^{er} MARS 2016.

en cause du pacte de stabilité au nom de la solidarité et des droits fondamentaux, alors que, pour François Hollande, le pacte de sécurité prime sur celui de stabilité! On peut, par ailleurs, s'étonner de voir les gens accepter sans trop broncher que l'on remette en cause leurs droits acquis au terme de luttes de plus de deux siècles. Dan Van Raemdonck compare les phénomènes d'individualisme et d'absence de critique de la population à la grenouille qui se débat si on la plonge dans une casserole d'eau bouillante, mais qui se laisse ébouillanter sans broncher lorsqu'elle est mise dans l'eau froide et que la température est augmentée petit à petit. Pour lui, le discours anti-terroriste est un discours hypnotique qui ébouillante petit à petit le cerveau du citoyen et il nous invite à sauter hors de cette casserole le plus vite possible! ■

MARDIS DE L'ACTUALITÉ CYCLE «Violence et Politique»

Aujourd'hui, la communication de la classe politique est de plus en plus travaillée, soignée. Il n'en reste pas moins intéressant d'analyser la violence contenue dans les mesures prises par nos gouvernements et traitées par les médias. Le CIEP vous propose un cycle de trois soirées-débats pour approfondir le sujet.

2 février: Liberté ou sécurité: faut-il choisir?

Par Dan Van Raemdonck, Vice-Président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et professeur à l'ULB et VUB

1^{er} mars: La violence des choix politiques

Mesures d'exclusion du chômage, hausse de la TVA, économies dans les services publics, recul de l'âge de la pension, etc.: comment les classes moyennes et populaires vivent-elles ces choix politiques? Les actions syndicales menées contre ces projets sont souvent montrées comme violentes, mais la violence ne serait-elle pas plutôt dans les mesures subies par la population?

Par Marco Van Hees, Député fédéral du PTB

14 avril: Quelle évolution de la violence dans les médias?

La plupart des médias (journaux, télévision) s'orientent vers plus de fait divers et de sensationnalisme, en quête d'audience et de profits. Les lignes éditoriales bougent. Comment la presse rapporte-t-elle la violence aujourd'hui? Dans quelle mesure, ne contribue-t-elle pas à la création d'un climat anxiogène (relatif aux attentats, aux réfugiés, aux chômeurs...) influençant le regard de la population et pressant le gouvernement à légiférer dans un sens sécuritaire. La tendance de la presse à mettre en exergue le côté négatif des mouvements sociaux et syndicaux en omettant d'expliquer la violence des décisions politiques, n'en fait-elle pas *in fine* le meilleur garant de l'ordre établi?

Par Marc Sinnaeve, Professeur en journalisme à l'HECS

INFOS PRATIQUES:

DATES: MARDIS 2 FÉVRIER, 1^{er} MARS ET 14 AVRIL DE 19H30 À 21H30

LIEU: CSC (1, RUE PIETRO FERRERO À ARLON) - ENTRÉE GRATUITE

INFO: CIEP-MOC DU LUXEMBOURG - JEAN-FRANÇOIS RASSCHAERT - MAIL: JF.RASSCHAERT@MOCLUXEMBOURG.BE
TÉL.: 063/21.87.28

1. Pour le programme des Mardis de l'Actu, voir www.mocluxembourg.be
2. Plus d'info: www.justice-en-ligne.be/article734.html
3. Voir, à ce propos, l'article de Joke Callewaert dans ce même dossier, pages 10-12.

Les allocations familiales, les femmes y tiennent!



PAR LAURA PLUMET, STAGIAIRE IHECS

Les allocations familiales font partie de la vie quotidienne des Belges depuis les années 1930. Dans le cadre de la 6^{ème} réforme de l'État et du transfert de certaines compétences, les allocations sont désormais du ressort des Régions. Pour Vie féminine, le changement de main est l'occasion de faire entendre la voix des femmes.

«Les allocations familiales, j'y tiens!», c'est le nom qu'a choisi le mouvement féministe pour lancer une campagne de sensibilisation dans ce contexte de réforme de l'État. Actrice principale dans la concertation pour les allocations familiales, Vie féminine rappelle à quel point «ce revenu complémentaire est essentiel pour certaines familles, pour couvrir des dépenses aussi importantes que l'alimentation, les vêtements, les frais scolaires ou de santé, sans parler des factures ordinaires ou de services comme l'accueil de l'enfance ou l'accueil extra-scolaire». Grâce à sa campagne, le mouvement entend bien sensibiliser les décideurs directement concernés pour la défense des droits et l'autonomie économique des femmes et des familles. Cette réforme est l'occasion de se soucier davantage de la situation de précarité dans laquelle se trouvent de nombreuses familles (monoparentalité, petits revenus, handicap, etc.) et «de simplifier le système, tant au niveau des conditions du droit que des montants possibles ou encore des acteurs impliqués».

Au-delà de l'impact qu'elle espère avoir sur les ministres, «Vie féminine

souhaite également sensibiliser la population à l'importance de conserver un système d'allocations familiales universel, solidaire et accessible tout en le repensant à la lumière des enjeux actuels (détricotage de la sécurité sociale, augmentation des inégalités sociales, mutations familiales, précarité des femmes seules avec enfants, accessibilité aux services comme l'accueil de l'enfance, l'école, les «loisirs», etc.)».

ÉCOUTER POUR MIEUX AGIR

Les femmes sont les actrices principales dans ce dossier. En effet, ce sont elles qui reçoivent les allocations familiales et gèrent les dépenses liées à l'enfant. C'est pourquoi Vie féminine a décidé de prendre leurs pouls en réalisant des enquêtes individuelles et des débats collectifs dans le but «d'identifier leurs nouvelles réalités, représentations et attentes». Bien conscient que les femmes interrogées ne représentent pas toute la population, elles permettent tout de même de rendre compte de la diversité et la difficulté des situations.

Le mouvement a donc décidé de les impliquer directement dans son action afin d'avoir un impact plus fort sur les politiques. À l'aide de l'opération carte postale, les femmes ont eu l'occasion d'écrire aux ministres compétents pour leur expliquer l'importance que représentent les allocations pour elles. Celles-ci seront envoyées le 23 mars 2016 à la fin de la campagne.

CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUE CA CHANGE?

À l'heure actuelle, cela ne change rien pour les familles... Entrée en vigueur dès le 1^{er} juillet 2014, les entités fé-

dérées ont jusqu'au 1^{er} janvier 2020 pour mettre en place un système de gestion totalement autonome. On est donc toujours à la création de nouvelles institutions qui prendront ces nouvelles compétences en charge. Pour la Wallonie, c'est chose faite! L'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ), créée fin 2015, héritera des allocations parmi d'autres compétences transférées (santé, maison de repos...). À Bruxelles, le Collège réuni de la COCOM (Commission communautaire commune de Bruxelles) a adopté l'avant-projet d'ordonnance instituant l'Office bicommunautaire qui se chargera des allocations familiales.

Le changement ne sera donc pas immédiat et sera principalement visible pour les nouvelles naissances.

Une campagne «Les allocations familiales, j'y tiens!» s'achèvera dans le courant du mois de mars mais ne clôture pas le dossier. Vie féminine restera très attentive à cette question, en conservant sa place à la table de concertation. ■

POUR EN SAVOIR PLUS:

VIE FÉMININE CÉCILE DE WANDELER

TÉL.: 02/227.13.12

MAIL: COORD-ETUDE-DOC@VIEFEMININE.BE ET

ALLOCS-JYTIENS@VIEFEMININE.BE - WWW.VIEFEMININE.BE

Les jeunes femmes se rassemblent contre le sexisme!

Harcèlement de rue, pression de la taille 36, violences au sein du couple, hyper sexualisation dans les médias, discriminations à l'embauche,... Face à ce sexisme «ordinaire», les jeunes femmes de Vie féminine organisent une journée de rencontre. Au programme: jeux de rôles, autodéfense, débats, mur d'expression, chants, détournements de pubs, etc. ■

INFOS PRATIQUES:

DATE: SAMEDI 23 AVRIL, 09H30 - 17H30 + SOIRÉE FÉMINISTE

LIEU: RUE DE LA POSTE 109, 1030 BRUXELLES (10 MIN. DE LA GARE DE BRUXELLES-NORD)

PARTICIPATION À LA JOURNÉE: 5,00 € (REPAS DE MIDI INCLUS) - GARDERIE D'ENFANTS SUR DEMANDE

INFOS ET INSCRIPTIONS:

JEUNESFEMMES@VIEFEMININE.BE

TÉL.: 02/227.13.00 - WWW.VIEFEMININE.BE

JEUNES FEMMES CONTRE LE SEXISME! RASSEMBLEMENT



Vous avez dit «Petit menteur»? un dictionnaire des mots qui mentent

PAR NICOLAS ROELEN, MOC

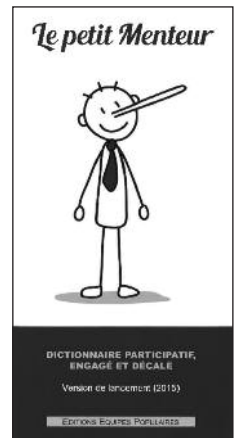
Assistanat, compétitivité, flexibilité, grève, régulation... En politique, plus qu'ailleurs, le choix des mots a une importance toute particulière. Car, derrière la signification première de chacun d'entre eux; est susceptible de s'en cacher une autre, détournée. Fortes de ce constat, les Équipes populaires ont décidé de s'attaquer subtilement à tous ces mots qui mentent¹. Ces mots qu'on utilise couramment sans se rendre compte qu'ils ont été contaminés depuis tellement d'années par l'idéologie néo-libérale galopante.

L'outil? *Le Petit menteur*, un dictionnaire qui propose, pour une trentaine de mots, trois types de définitions: la

première est néo-libérale, la seconde progressiste, et la dernière souvent loufoque ou décalée. Un mot symbolise, à lui tout seul, la démarche: «Taxe». Pour les auteurs du «Petit menteur», il est, dans sa version capitaliste, «LE gros mot par excellence dans l'esprit de la majorité de nos concitoyens qui ont fait de la fraude fiscale un véritable sport national. (...) Des taxes pour quoi et pour qui? Pour gaspiller notre argent dans des travaux inutiles, pour enrichir les politiciens, pour payer les fonctionnaires planqués...». Dans sa version progressiste, par contre, la taxe est «une contribution, le prix à payer pour vivre dans une société juste et démocratique». Enfin, le mot «taxe» est, dans sa version décalée, «banni dans la bouche des chauffeurs membres du réseau Uber». Drôle, (im)pertinent, incisif, ce petit ouvrage mérite d'être agrémenté. Cela tombe bien puisqu'il ne s'agit que d'une version de lancement qui sera complétée grâce

à la contribution de tout lecteur qui propose d'autres suggestions de «mots qui mentent». À vous de jouer. ■

LE PETIT MENTEUR.
DICTIONNAIRE PARTICIPATIF, ENGAGÉ ET DÉCALÉ, NAMUR, ÉDITIONS ÉQUIPES POPULAIRES, 2015, 50 PAGES.



1. «Démasquons les mots qui mentent» est le thème de la campagne menée par les Équipes populaires. Plus d'infos, voir www.equipespopulaires.be/

FOPES, un master universitaire tout en travaillant

La FOPES-UCL organise, en horaire décalé et un jour par semaine, un master universitaire pour adultes engagés dans la vie professionnelle et sociale, pour leur donner des outils de réflexion et d'analyse. ■

INFOS PRATIQUES:

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:

CHANTAL GRANDMAIRE - TÉL.: 010/47.39.07
MAIL: CHANTAL.GRANDMAIRE@UCLouvain.be
WWW.UCLouvain.be/OPES

SÉANCES D'INFORMATION CHARLEROI

DATE: 12 AVRIL À 18H00

DATES EN MAI, JUIN, JUILLET ET AOUT

LIEU: A LA MAISON GEORGES LEMAITRE - BOULEVARD DEVREUX, 6 - SALLE A010/012 - CHARLEROI

LIEGE

DATE: 19 AVRIL À 17H

DATES EN MAI, JUIN, JUILLET ET AOUT

LIEU: MOC RUE SAINT GILLES, 29 - 4000 LIÈGE

LOUVAIN-LA-NEUVE

DATE: 3 MAI, 9 JUIN, 6 JUILLET ET 16 AOUT (18H)

LIEU: FOPES RUE DE LA LANterne MAGIQUE, 32 LOCAL D.144 (1^{ER} ÉTAGE) À LOUVAIN-LA-NEUVE



INFOS PRATIQUES:

DATES: 7 ET 8 AVRIL 2016

LIEU: CEMÉ RUE DES FRANÇAIS 147 - 6020 DAMPREMY-CHARLEROI - PROGRAMME SUR: WWW.MOC.BE

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS: MARIA VASQUEZ - MOC SEMAINE SOCIALE - CHAUSSÉE DE HAECHT 579 1030 BRUXELLES - MAIL: MARIA.VASQUEZ@MOC.BE - TÉL.: 02/246.38.51

PODCASTS: WWW.RADIO27.BE ET WWW.MOC.BE - PUBLICATION DANS REVUE «POLITIQUE»

Le Familistère de Guise: une utopie réalisée

PAR DURSUN GOK, MADJID FILALI,
CATHERINE POLLARD ET
JOSEPH NTAMAHUNGIRO,
ÉTUDIANTS ISCO-BRUXELLES

En novembre 2015, dans le cadre du cours de *Gestion de projets d'action collective*, les étudiants de l'ISCO-Bruxelles se sont rendus au Familistère de Guise (Nord de la France). Le but de la formation ISCO étant de former des animateurs en politique sociale, économique et socio-culturelle, la visite du Familistère, en tant qu'utopie et exemple réussi d'une économie alternative dans un système capitaliste, avait été approuvée à l'unanimité et avait toute sa pertinence.

JEAN-BAPTISTE GODIN, UN PHILANTHROPE ÉCLAIRÉ¹

Jean-Baptiste Godin naît près de Guise en janvier 1817. «Sa famille connaît la pauvreté et toutes les difficultés propres à la condition ouvrière de l'époque. Il quitte l'école à 11 ans, après avoir acquis un savoir des plus rudimentaires (...). Son instruction ne s'arrête pas là pour autant. Il suit des cours du soir jusqu'à 14 ans et achète des livres avec son argent de poche. A 17 ans, il effectue son Tour de France des Compagnons du devoir.»² De retour dans l'atelier paternel, il a l'idée de remplacer la tôle par la fonte dans la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisine». Lorsqu'il dépose son premier brevet en 1840, son succès et sa fortune sont rapides. Il ouvre alors son premier atelier de fonderie et en 1846, s'installe à Guise où il emploie une trentaine d'ouvriers³. Sensible à l'idée de la redistribution des richesses produites, il offre à ses ouvriers le même confort que celui dont bénéficiaient alors les bourgeois. En 1859, il

décide d'installer le Familistère autour de son usine à Guise. Quelques années plus tard, en 1880, il crée «l'Association coopérative du Capital et du Travail, Société du Familistère de Guise Godin & Cie», à qui il légua toute sa fortune à sa mort en janvier 1888.

SON IDÉOLOGIE

Homme de convictions, Godin est proche de l'idéologie socialiste utopique. En 1842, il découvre les théories de Charles Fourier et son école socialiste qui l'inspireront beaucoup. C'est pour cette raison qu'il décide d'investir sa fortune dans une tentative d'implantation d'une colonie phalanstérienne au Texas, «La Réunion». Cette tentative est un échec et Godin y perd une partie importante de sa fortune.

Il consacre alors tous ses efforts à la mise en œuvre de ses valeurs et ses pensées pour l'épanouissement des ouvriers. Il considère les travailleurs prolétaires comme les détenteurs du mérite, puisque ces derniers créent de la richesse avec leur force de travail. Opposé au système capitaliste, Godin s'attelle à construire et développer le travail ouvrier dans un cadre social confortable afin de le libérer de la dépendance et l'esclavagisme patronal. Godin prône ainsi une répartition de la richesse industrielle. Pour lui, il est urgent d'améliorer les conditions de travail, de logement et de vie des familles ouvrières en leur apportant ce qu'il appelait: «les équivalents de richesse». A cette fin, il inclut dans ces équivalents, l'air, l'accès à l'eau potable et des toilettes à chaque étage. À cette époque, seule la bourgeoisie avait suffisamment d'argent pour s'offrir ce genre de confort. Désormais, les Familistériens pourront également se l'offrir grâce à la coopération mise en place. Le partage égal est la clé d'un mieux vivre pour les ouvriers.

LE FAMILISTÈRE: UNE UTOPIE SOCIALE ET CULTURELLE

1. L'architecture du Familistère de Guise⁴

Pour construire son rêve, Godin devra faire face à beaucoup d'oppositions. Intéressé par l'éducation, l'économie sociale et l'architecture des bâtiments, Godin fait construire une fraternité qui accueille les Familistériens pour améliorer leur mode de vie. Il dessine lui-même les plans des bâtiments. De 1859 à 1884, il fait bâtir sa cité avec des installations établies selon les normes de sécurité d'aujourd'hui⁵. Tout est mis en place pour le confort des habitants: douches, piscine au sein du bâtiment et une buanderie, installée près du cours d'eau. L'eau pour ces infrastructures provenait de l'usine et avait servi au refroidissement des machines. Pour la clarté et le renouvellement de l'air dans les appartements, plus de 500 fenêtres sont installées sur les façades des trois unités d'habitation pour lesquelles Godin payera un impôt⁶. En 1991, le Familistère de Guise est classé comme Monument historique et devient, en 2002, musée de France.

2. Une vision sociale

Au-delà de l'aspect du confort matériel du Familistère, Godin accorde beaucoup d'intérêts à la reconstitution du niveau moral et intellectuel des travailleurs afin qu'ils retrouvent et améliorent leur identité culturelle face à la société bourgeoise. L'éducation des enfants et des adultes est aussi importante pour lui: c'est pourquoi il fait construire des pouponnières, une école mixte, gratuite et obligatoire jusqu'à 14 ans⁷, un théâtre et une bibliothèque. Il donne lui-même des conférences à ses salariés pour leur apprendre les bienfaits de la coopération. Il accorde une attention toute particulière aux travailleuses, pour lesquelles il rehausse les salaires de plus de 13% par rapport à ceux en vigueur dans d'autres entreprises. Enfin, en créant des caisses de secours protégeant son personnel contre la maladie, les accidents du travail et assurant une retraite aux plus de 60 ans, il instaure les bases d'un système de protection sociale.

3. Le Familistère à Bruxelles⁸

C'est en 1887-88 que Godin lance la construction, à Laeken, de 72 loge-



ments, situés à côté de l'usine de production des poêles. Le développement de ce Familistère n'est pas comparable à celui de Guise puisque l'Association coopérative de Laeken compte 263 salariés contre 1177 à Guise. Cependant, les travailleurs belges obtiendront les mêmes droits et infrastructures que les employés français.

Les usines et hangars du Quai des Usines seront détruits en 2013 au profit du projet de centre commercial «Docks Bruxsel». Les logements ont été classés et protégés en 1988. Comme ces logements appartiennent au CPAS de Bruxelles, on peut dire qu'ils sont en quelque sorte revenus aux Bruxellois.

UNE UTOPIE RÉALISÉE⁹

Le Familistère va survivre 80 ans après la mort de Godin. Ce qu'on pensait être irréaliste et utopique est devenu une réalité, une expérimentation et une réponse pratique et pragmatique à une situation donnée. Plusieurs raisons expliquent ce qui est apparu comme son «échec»: les successeurs de Godin n'avaient pas tous la même flamme que le fondateur; la concurrence et l'impératif de la rentabilité font rarement bon ménage avec la «démocratie participative» car elle permet difficilement de prendre des décisions importantes et rapides; l'opposition ouverte de la bourgeoisie et de l'Église catholique qui n'avaient jamais accepté la philosophie et la réussite de Godin; l'impact des deux guerres mondiales qui ont détruit économiquement le Familistère. Malgré tout, le Familistère a tenu le coup. Sa renommée n'est pas uniquement liée aux infrastructures mais aussi, et surtout, à son idéal, comme le souligne Jessica Dos Santos, «l'héritage de Godin n'est en effet, pas seulement matériel: il comprend aussi un vaste programme de réformes, et un ensemble très large d'idées dont le Familistère n'est qu'un élé-

ment (...). L'exemple de Godin montre que sa pensée comme son action s'inscrivent pleinement dans son temps, formant une sorte de transition entre les idéaux démocratiques et sociaux des révolutionnaires de 1848 et ceux des réformateurs de la fin du siècle, deux groupes qui semblent avant tout liés, à travers le temps, par une haute conception du rôle social de la République»¹⁰.

QUE RETENIR DE NOTRE VISITE?

Au regard de la situation économique actuelle, nous avons été interpellés par deux éléments principaux suite à notre visite du Familistère: la convergence entre le Familistère et notre formation d'une part et, d'autre part, l'actualité du Familistère en lien avec la situation mondiale actuelle.

- Des convergences avec l'ISCO

La convergence entre l'idéal de Godin et la formation ISCO est indéniable. En effet, Godin a posé un regard critique sur les conditions économiques des ouvriers de son temps tout en se montrant solidaire. Il a consacré toute sa fortune pour remédier aux injustices sociales et à l'individualisme des patrons. La création du Familistère de Guise a été pensée collectivement et non individuellement. Par son action, il a démontré que les changements ne se font pas forcément par la violence, mais pacifiquement. C'est exactement la même démarche qui nous est proposée à l'ISCO.

- L'actualité du Familistère

Actuellement, nous vivons dans un monde qui, comme au XIX^e siècle au temps de Godin, favorise l'individualisme et les inégalités. À quelques exceptions près, les patrons et les directeurs d'entreprises ne recherchent que leurs profits personnels. Pour gagner plus, ils s'octroient des salaires très élevés, délocalisent leurs entreprises, les font entrer à la Bourse, licencient leurs travailleurs et les pressent comme des citrons

jusqu'à les conduire au «burn-out», voire au suicide. Même les gouvernements qui se qualifient de socialistes ou de gauche, prennent des mesures et des politiques d'austérité très sévères qui appauvrissent, chaque jour davantage, les travailleurs et déstructurent toute la société mondiale.

Les députés européens censés défendre les intérêts de leur pays et de leurs électeurs, négocient dans le plus grand secret des «Traités Commerciaux», comme le TTIP, au profit des seules multinationales et des milliardaires, quitte à «clochardiser» des milliards d'êtres humains. L'expérience du Familistère mérite d'être connue pour montrer qu'il est possible de mener une politique économique humaine, harmonieuse, solidaire et collective. Aujourd'hui, comme Godin, les étudiants de l'ISCO sont invités à participer au combat pour «un travail décent» comme le mènent les mouvements syndicaux qui associent les travailleurs à leur propre développement et bien-être.

1. Ces éléments sont tirés de «Chronologie: Jean-Baptiste-André Godin Biographie», www.kronobase.org/chronologie-categorie-Jean-Baptiste-Andr%C3%A9+Godin.html - Consulté le 5 février 2016; Anne VERMÈS, «Jean-Baptiste André Godin: un patron aux idées sociales innovantes», 19/05/2015, www.capital.fr/carriere-management/pionniers-du-management/jean-baptiste-andre-godin-un-patron-aux-idees-sociales-innovantes-1039423 - Consulté le 5 février 2016 et «Le Familistère de Guise ou Palais social» <http://utopies.skynetblogs.be/archive/2008/12/04/le-familistere-de-guise-ou-palais-social.html> - Consulté le 5 février 2016.
2. Anne VERMÈS, *op. cit.*, p. 1.
3. A la fin du XIX^e siècle, cette usine comptera 1.200 ouvriers. (Anne VERMÈS, *op. cit.*, p. 1.)
4. Familistère de Guise: https://fr.wikipedia.org/wiki/Familist%C3%A8re_de_Guise
5. On peut mentionner la hauteur des marches des escaliers et l'espacement des barreaux des rampes de sécurité.
6. Cet impôt sur les portes et fenêtres a été institué en France pendant la Révolution de 1798 et a été supprimé en 1926 pour des logements sains. https://fr.wikipedia.org/wiki/Imp%C3%B4t_sur_lesportes_et_fen%C3%AAtres
7. A l'époque, la loi autorise le travail des enfants à partir de 10 ans.
8. Sur le Familistère de Bruxelles, voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Familist%C3%A8re_Godin
9. Ces considérations sont inspirées des explications et des informations glanées lors de notre visite du 21 novembre 2015, de la lecture de «Godin Jean-Baptiste André (1817-1888)», dans *Alternatives économiques*, Poche n° 022, janvier 2006 (http://www.alternatives-economiques.fr/godin-jean-baptiste-andre--1817-1888-fr_art_223_31244.html) et la thèse de Jessica DOS SANTOS, «L'Utopie en héritage. La Société du Familistère, de la mort de Jean-Baptiste Godin à la dissolution de l'Association (1888-1968)». Thèse présentée le 12 octobre 2012 à l'Université Charles De Gaulle-Lille3.
10. Jessica DOS SANTOS, *op. cit.*, p. 15 et 682.



L'équipe syndicale face à un acte d'homophobie sur le lieu de travail¹

PAR PAUL-EMMANUEL HENRY,
ISCO CNE TRANSCOM, GROUPE VII

Le monde du travail n'est pas épargné par l'homophobie. Ma triste expérience dans mon entreprise m'a motivé à étudier cette problématique qui est encore assez tabou dans l'institution syndicale. L'homophobie au travail est bien une réalité. D'ailleurs, plusieurs études gouvernementales, associatives ou universitaires l'ont démontré. La question principale de mon mémoire est donc de savoir comment peut, ou doit, réagir une équipe syndicale qui est confrontée à de l'homophobie dans son entreprise. Ce travail met en évidence qu'il faut pratiquer trois types de syndicalismes différents, mais néanmoins complémentaires. Le premier type exige que l'équipe syndicale ait en son sein une personne spécialisée en droit. Le rôle de ce délégué est de pouvoir identifier à quel type de problématique l'équipe

syndicale est confrontée. Cet expert doit également maîtriser la hiérarchie et jongler avec les sources du droit. L'avantage du droit est double puisqu'en effet, il place chacun-e sur un pied d'égalité et qu'il permet de trouver un consensus lorsqu'il s'agit, comme dans le sujet présent, d'une question d'éthique ou de morale. Ensuite, l'équipe syndicale doit réaliser un syndicalisme d'action collective afin que l'ensemble des travailleurs comprennent que le fait de ne pas réagir et de ne pas s'insurger par rapport à une discrimination, c'est laisser la place à toutes les discriminations. De plus, il faut éradiquer le terreau qui a permis l'éclosion de l'homophobie dans l'entreprise. Cependant, cette étape ne peut aboutir que si elle est précédée par un syndicalisme d'éducation permanente, qui aura pour objet de travailler sur la déconstruction des stéréotypes et des préjugés. Le but final, pour les délégués syndicaux, étant d'ériger un droit commun pour tous les travailleurs, à partir d'un cas particulier. Dans ce cadre, il est nécessaire de réaliser, dans l'entreprise, un «plan diversité» ou une «charte diversité». Ce mémoire apporte également des outils concrets que l'équipe syndicale peut s'approprier (fiches pratiques, campagne de sensibilisation). Il est à noter que, depuis la réalisation de ce mémoire, les trois syndicats nationaux ont décidé de s'associer au travers de leurs «bureaux diversité» afin de réfléchir à cette problématique. La publication d'une brochure, des exposés avec témoignages et, sans doute, une exposition vont voir, très prochainement, le jour. ■

1. Le titre complet est «L'équipe syndicale doit-elle pratiquer un syndicalisme d'expertise ou d'action collective pour prévenir et/ou réagir face à un acte d'homophobie sur le lieu de travail?».



© REPORTAGE PHOTO & 87



A Charleroi

Interpellations et évaluation de la majorité communale à mi-mandat par les Actions Locales de Momignies (14 avril à 19h30) et celle de Fontaine-L'Évêque (6 juin à 19h30). ■

DES REPAIR CAFÉS

Lancement d'un Repair café à La Docherie, à l'initiative du groupe Bel'Doch - les samedis 16 avril de 14h00 à 18h00, 21 mai et le 18 juin de 14h00 à 16h00.

Repair café de Momignies, à l'initiative de l'Action Locale de Momignies - les samedis 23 avril, 28 avril et 25 juin de 14h00 à 18h00.

Fête de la donnerie à La Docherie, à l'initiative du groupe Bel'Doch en collaboration avec le Comité de quartier - dimanche 29 mai de 14h00 à 22h00.

INFOS PRATIQUES:

CONTACT: JOSÉ VERMANDERE CIEP-MOC
MAIL: JOSE.VERMANDERE@MOC-CT.BE
TEL.: 0495/28.16.84

TAX JUSTICE DAY

«CADEAU FISCAL POUR LES UNS, CADEAU EMPOISONNÉ POUR LES AUTRES»

Entre 2005 et 2014, 700 millions de cadeaux fiscaux ont été offerts à 35 multinationales. Alors que la Commission européenne recommande que la Belgique récupère ces cadeaux, le Gouvernement Michel défend ce système, tout en mettant en place (comme le gouvernement précédent) un paquet de mesures d'austérité. Pour dénoncer cette politique, des tracts seront distribués dans les gares le Tax Justice day. Une opération transparence est aussi prévue à Bruxelles. ■

INFOS PRATIQUES:

DATE: JEUDI 9 JUIN À PARTIR DE 6H30
CONTACT: JOSÉ VERMANDERE CIEP-MOC
MAIL: JOSE.VERMANDERE@MOC-CT.BE
TEL.: 0495/28.16.84



© REPORTAGE PHOTO & 87

«Traces de Légendes»

EXPOSITION RÉALISÉE PAR
LOISIRS ET VACANCES COUVIN

DATES: DU 29 MARS AU 7 AVRIL 2016 (DU LUNDI AU VENDREDI DE 13H À 16H)

LIEU: CENTRE L'ILON RUE DES TANNERIES, 1 À NAMUR

INFOS: LOISIRS ET VACANCES-NAMUR
MARIE-PAULE LECLERCQ - 081/83.05.43
MAIL: MARIE-PAULE.LECLERCQ@LILON.BE

Favoriser l'intégration et la citoyenneté

Organisée par le CIEP-MOC de Charleroi, cette formation est destinée aux primo-arrivants. Ses objectifs sont de leur assurer une compréhension des contextes belges et de la vie quotidienne, et de leur fournir des informations pratiques sur la société belges, pour se situer et agir. Elle comprend une journée par semaine entre avril et octobre 2016. Le programme se base sur l'approche interculturelle. ■

INFOS PRATIQUES:

LIEU: MAISON DU TRAVAIL BOULEVARD TIROU 167 - 6000 CHARLEROI (1^{er} ÉTAGE)

DATES: D'AVRIL À OCTOBRE 2016

SÉANCES D'INFORMATION SUR RENDEZ-VOUS LES 9 MARS (DE 9H À 12H) ET 11 MARS (DE 9H À 16H)

RENS.: CIEP-MOC RUDY PERES

TÉL.: 0476/217.04.17 OU 071/31.22.56

MAIL: RUDY.PERES@MOC-CT.BE

Bienvenue à Tournai

Depuis septembre 2015, Tournai a accueilli près de 750 demandeurs d'asile. La Plateforme d'accueil pour l'intégration des étrangers, à laquelle adhère le MOC-CIEP du Hainaut Occidental, organise son 3^e cycle de formation pour les migrants. Ce parcours d'accueil-pilote propose d'informer les migrants sur leurs droits et devoirs, sur les services d'accompagnement existants, et de les accompagner sur les procédures de régularisation, de demande d'asile de regroupement familial, ... ainsi que les manières de participer à la vie de leur cité.

Ce cycle propose cinq formations gratuites ouvertes à toute personne étrangère, mais aussi à tout travailleur ou bénévole actif dans le domaine de l'accueil des personnes étrangères. Dispensées en français, elles sont traduites (en arabe, anglais et en pach-tou). ■

La vie quotidienne: se loger, s'informer, prendre soin de soi et de sa famille, rechercher un logement. Comment faire? Quelles sont les obligations? Comment fonctionnent les soins de santé?

INTERVENANTS: REPRÉSENTANTS D'UNE MUTUALITÉ, D'UN CENTRE MÉDICO-SOCIAL, DU DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS ET DE LA MAISON MÉDICALE LE GUÉ

DATE: JEUDI 14 AVRIL 2016

LIEU: CENTRE DE PLANNING FAMILIAL AURORE CARLIER 8, RUE DE CORDES À TOURNAI

L'intégration socio-économique: «En route vers un emploi en Belgique» La recherche d'emploi, de stage, de formation, le permis de travail, l'équivalence des diplômes, l'orientation et l'accompagnement professionnel.

INTERVENANTS: ACTEURS DE L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

DATE: JEUDI 28 AVRIL 2016

LIEU: CENTRE DE PLANNING FAMILIAL AURORE CARLIER 8, RUE DE CORDES À TOURNAI

INFOS PRATIQUES:

CONTACT: PLATEFORME D'ACCUEIL POUR L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS À TOURNAI - TÉL.: 0490/390.600

MAIL: BIENVENUEATOURNAI@GMAIL.COM

Maisons du peuple

LE RÊVE COOPÉRATIF

Entre 1870 et 1940, de nombreuses maisons du peuple ont été bâties en Europe. Elles sont le lieu physique de structuration des masses ouvrières et contribuent à l'obtention de réelles avancées en matière de droits politiques et d'accès à l'éducation. Ce sont aussi des endroits de rencontre, de convivialité, des espaces de réflexion, de solidarité, de culture et d'émancipation. Les maisons du peuple assurent l'ancrage du Parti ouvrier belge, dès 1885. Portées par les sociétés coopératives, elles sont aussi des lieux regroupant des magasins coopératifs et des services, ainsi que des sociétés d'éducation et de loisirs. L'imbrication du récréatif et du politique contribue à imprégner les participants des valeurs socialistes.

Jusque dans les années 1940, leur nombre augmente. Par la suite, l'autonomisation des syndicats et des mutuelles, la faillite des coopératives ainsi que l'évolution des mentalités sonnent le glas des maisons du peuple. Aujourd'hui, l'économie sociale a pris le relais en cherchant à répondre aux défis sociaux et environnementaux.

Conjointement au parcours historique, l'exposition «Maisons du peuple. Histoire et héritage d'un rêve coopératif», réalisée par La Fonderie, explore différentes formes de pratiques collaboratives et de partage en place à Bruxelles. Dans ce processus, le modèle des coopératives a un rôle à jouer et un renouveau est observé dans le mouvement coopératif. ■

INFOS PRATIQUES:

LIEU: LA FONDERIE RUE RANSFORT 27 - 1080 BRUXELLES

DATES: 19 MARS AU 14 AOUT 2016

DU MARDI AU VENDREDI, 10 À 17H - WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS, DE 14 À 17H

CONTACTS: LA FONDERIE - TÉL.: 02/410.99.50
WWW.LAFONDERIE.BE/

L'immigration marocaine, une histoire multiculturelle

En 2014, à l'occasion des 50 ans de la signature de la Convention belgo-marocaine, cet ouvrage, comportant une vingtaine de contributions, analyse en profondeur, l'histoire et la culture marocaines en Belgique. Il retrace ce qu'on pourrait décrire comme le parcours des Marocains de Belgique aux Belgo-marocains, mais surtout il offre un aperçu plus large et surprenant de l'histoire commune. Avec une appro-

che pédagogique, cette publication représente une référence pour l'Histoire et l'évolution de l'immigration marocaine dans notre pays, en offrant un éclairage inédit sur les apports concrets de ces travailleurs migrants à notre pays. Parmi les thèmes abordés, on retrouve aussi bien les aspects historiques, économiques, sociaux, éducatifs, juridiques, religieux ou culturels, qui ont influencé durablement et sur le long terme, la Belgique mais aussi le Maroc. Cet ouvrage permet ainsi de mieux connaître l'Histoire de la Belgique multiculturelle et de découvrir l'autre, surtout dans une période où les amalgames et la méfiance sont de mise. C'est aussi un témoignage essentiel pour les descendants de ces travailleurs. ■

AHMED MEDHOUNE, SYLVIE LAUSBERG, MARCO MARTINIELLO & ANDREA REA (SOUS LA DIR. DE), *L'IMMIGRATION MAROCAINE EN BELGIQUE*, BRUXELLES, EDITION COULEUR LIVRES, 2014.

Vous avez dit Participation?

Vous avez certainement entendu parler des budgets participatifs et vous souhaitez comprendre comment ils fonctionnent. Est-ce possible en Belgique? Vous voulez en savoir plus sur le modèle des Community Land Trust (CLT). Vous souhaitez mettre en place et/ou évaluer une démarche de participation mais vous ne savez comment vous y prendre. Vous voulez savoir ce que cherchent les élus lorsqu'ils font participer leurs concitoyens. Comment faire débat dans l'espace public? A partir d'exemples de terrain, l'Asbl Periferia a réalisé une série de textes et outils pour comprendre la participation citoyenne. ■

PUBLICATIONS TÉLÉCHARGEABLES SUR WWW.PERIFERIA.BE

Chômeurs: profiteurs?

De nombreux clichés collent à la peau des chômeurs qui deviennent très (trop) facilement les bourreaux de la crise. Avec leur campagne «Non à l'emploi... des préjugés», les Travailleurs sans emploi (TSE) de la CSC ont rédigé, en collaboration Marc Maesschalck (UCL), un «Manuel citoyen pour ne plus se laisser diriger par les préjugés anti-chômeurs».

Le programme propose quatre étapes pour casser les raisonnements négatifs à l'encontre des chômeurs et sortir du schéma «pour ou contre» le chômeur, pour identifier les vraies causes et conséquences du chômage; en d'autres mots, pour montrer «à qui profite le crime». Des moyens pédagogiques sont présentés. Ce manuel est aussi un outil pour l'action collective car «faire la chasse aux préjugés est complexe, car les chiffres et les argumentaires rationnels ne suffisent pas. Il faut aussi être attentif au malaise social qui s'exprime à travers ces préjugés, révélateur de tout un climat de crise, de peur et de perte de confiance», comme l'a montré Florence Loriaux dans sa récente étude historique «Chômeur suspect» (Editions CARHOP-CRISP). ■

TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT SUR WWW.CSC-EN-LIGNE.BE/

Dates à épingler

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LES ÉQUIPES POPULAIRES DU HAINAUT OCCIDENTAL

DATE: 21 AVRIL 2016 DE 10H À 12H30

LIEU: NOTRE MAISON AVENUE DES ÉTATS-UNIS, 10 À 7500 TOURNAI

INFOS ET INSCRIPTION: ÉQUIPES POPULAIRES DU HAINAUT OCCIDENTAL

ÉMELINE BROUILLARD - TÉL.: 069/55.92.08

MAIL: HAINAUTOCC@EQUIPESPOPULAIRES.BE

SOIRÉE-THÉÂTRE «NOURRIR LA PLANÈTE, C'EST UN MÉTIER»

DATE: 22 AVRIL 2016 À 20H30

LIEU: CENTRE CULTUREL DE REMICOURT, RUE HAUTE, 25.

INFOS ET INSCRIPTION: ÉQUIPES POPULAIRES

NATHALIE MOTTET 0497/43.51.26



© REPORTAGE PHOTO & 87



© REPORTAGE PHOTO & 87

DÉBAT «ÉNERGIE: LE FOURNISSEUR EST ROI!»

Comment choisir le meilleur contrat en fonction de sa consommation, parmi les diverses offres tarifaires? Comment ne pas se laisser abuser par un démarcheur peu scrupuleux? Comment s'y prendre pour contester une facture? Que faire en cas de difficulté?

DATE: LUNDI 25 AVRIL DE 10H À 12H30,

LIEU: CAFÉ DU COMMERCE ÉQUITABLE,
RUE PLETINCKX 7, 1000 BRUXELLES

INFOS ET INSCRIPTION: EQUIPES POPULAIRES
TÉL.: 02/557.88.51 - WWW.EQUIPESPOPULAIRES.BE

«AU SERVICE DE LA DETTE ARGENT 007»: FESTIVAL DE THÉÂTRE-ACTION

Les 28 et 29 avril, les Equipes Populaires de Namur, en collaboration avec AFICIO, La Compagnie Buissonnière, le GABS, le CIEP, le théâtre Jardin Passion, organisent le Festival «Je parle au théâtre». On parle de plus en plus des dettes dans le quotidien des gens! Qu'elles soient privées ou publiques, légitimes ou illégitimes, elles sont omniprésentes! Mais quelle place occupent-elles? Six spectacles de théâtre-action pour débattre et mieux comprendre les réalités de chacun face à l'argent.

DATE: 28 ET 29 AVRIL 2016 DE 9H45 À 22H00

LIEU: THÉÂTRE JARDIN PASSION,
RUE MARIE HENRIETTE, 39 À NAMUR
PROGRAMME COMPLET SUR DEMANDE.
P.A.F.: 1,00 €/SPECTACLE

INFOS ET INSCRIPTION: FAIETA GIUSEPPE
TÉL.: 0488/47.66.15

ÉCOLE ET LIEN SOCIAL

Colloque «Ecole et lien social. Le troc commun en débat» est organisé par le GIRSEF-UCL pour le lancement de la Chaire «Ecole et lien social».

DATE: JEUDI 28 AVRIL 2016

LIEU: AUDITOIRE STUDIO 13 PLACE AGORA 19
À LOUVAIN-LA-NEUVE

PROGRAMME: WWW.UCLOUVAIN.BE/633966.HTML

INSCRIPTION ET CONTACT: GIRSEF
DOMINIQUE DEMEY - TÉL.: 010/47.20.66
MAIL: DOMINIQUE.DEMEY@UCLOUVAIN.BE

LA CULTURE, UN BIEN COMMUN À CONSTRUIRE ENSEMBLE

De janvier à juin 2016, le cycle «Bien communs & nous», initié par les Compagnons de la Transition, le Réseau Financité et La Vénérie, fait découvrir l'importance des «communs», vus comme projet politique, pour les faire germer et tisser ensemble une société où le soutien mutuel prévaut sur l'accaparement individuel. Dans le cadre de ce cycle et en partenariat avec Culture & Démocratie, le Centre culturel La Vénérie organise une rencontre autour de «La Culture, un bien commun à construire ensemble».

DATE: 30 AVRIL À 19H30

LIEU: LA VÉNERIE, CENTRE CULTUREL
DE WATERMAEL-BOISFORT

PROGRAMME: WWW.LAVENERIE.BE/

RENSEIGNEMENTS: TÉL.: 02/663.85.50
WWW.LAVENERIE.BE/?ACTIVITYID=7CE2FD72-BB65-F4E9-D2EE-53C295B5C26C

OBSOLÈTE, LE CLIVAGE NORD-SUD?

Pour son 40^e anniversaire, le CETRI organise une journée d'analyse et de débat sur l'actualité, la pertinence et les reconfigurations du clivage Nord-Sud.

DATE: 12 MAI 2016

LIEU: SETCA MEETING CENTER,
RUE DE TOURNAI 10, 1000 BRUXELLES

PROGRAMME:

WWW.CETRI.BE/OBSOLETE-LE-CLIVAGE-NORD-SUD-40E
RENSEIGNEMENTS: CETRI - TÉL.: 010/48.95.60
MAIL: CETRI@CETRI.BE

MÊLER ENGAGEMENT ET TRAVAIL TABLE-RONDE ET CONFÉRENCE GESTICULÉE

DATE: 21 AVRIL 2016 (A PARTIR DE 14H30)

LIEUX: LA HALTE RUE DE LA CASQUETTE 4 - 4000 LIÈGE

GRATUIT POUR LA TABLE-RONDE

P.A.F.: 7,00 € POUR LA CONFÉRENCE GESTICULÉE

CONTACTS ET INSCRIPTION: SAW-B
TÉL.: 071/53.28.30 - MAIL: INFO@SAW-B.BE
WWW.SAW-B.BE

Adresses des centres régionaux du CIEP

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:

rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

Mons:

rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:

av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64

Ath:

rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

Mouscron:

rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:

rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

Huy:

av. Albert 1^{er}, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR

place l'Illon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP),
est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

